



## Plan d'initiation

### SOUTIEN ET RENFORCEMENT DES NOUVELLES AUTORITÉS DE TRANSITION EN HAÏTI

## Brève description

Dans le cadre de son Programme de Pays pour Haïti (2023-2027), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) lance le Projet « Soutien et Renforcement des Nouvelles Autorités de Transition en Haïti » (ci-après dénommé « le Projet »). Ce projet s'inscrit dans une phase initiale cruciale visant à accompagner le nouveau Gouvernement intérimaire haïtien ainsi que le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) après leur nomination récente.

En effet, l'installation de nouvelles autorités en Haïti présente une opportunité unique de briser les cycles d'instabilité et de jeter les bases d'un développement durable et inclusif. Pour concrétiser cette vision, elles ont besoin d'un soutien technique et managérial de haut niveau, ainsi que d'une mise en œuvre rapide pour démarrer efficacement leur mandat. Ce projet vise à fournir une expertise pointue aux nouvelles autorités haïtiennes, en particulier à l'exécutif (la Primature et les ministères clés), ainsi qu'au CPT, pour les accompagner dans cette mission cruciale. Il inclut également le renforcement des capacités en planification et gestion stratégique, illustrant ainsi une coopération étroite avec le gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PTF).

DS  
XM

Initial  
MIS

13/

## Pays: Haïti

|                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Intitulé du projet</b>                        | Soutien et renforcement des nouvelles autorités de transition en Haïti                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Effet(s) visé(s) par le PNUD:</b>             | Appui immédiat et efficace à la mise en œuvre de la feuille de route du plan du Gouvernement intérimaire.                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Effet(s) attendu(s) du programme de pays:</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des institutions légitimes et redevables garantissent l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits humains.</li> <li>- Un nouveau modèle économique inclusif, équitable, vecteur d'investissements nouveaux, de croissance et de durabilité est formulé, approuvé et mis en œuvre.</li> </ul>                     |
| <b>Produit(s) attendu(s):</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les secteurs public et privé sont encouragés à rétablir la confiance entre les autorités et les citoyens en ce qui concerne les questions électorales.</li> <li>- Les secteurs public et privé misent sur le développement durable, dans lequel ils investissent des ressources grâce à une approche nationale intégrée.</li> </ul> |
| <b>Partenaire de mise en œuvre:</b>              | PNUD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Parties responsables:</b>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Primature de la République d'Haïti</li> <li>- Conseil Présidentiel de Transition</li> <li>- Ministère de l'Economie et des Finances et</li> <li>- Ministère de la Planification et de la Coopération</li> </ul>                                                                                                                     |

|                        |                                                    |
|------------------------|----------------------------------------------------|
| Période du projet:     | 2024-2025                                          |
| Composante du projet:  | État de droit, bonne gouvernance et droits humains |
| Titre du projet:       | Appui et soutien à la transition en Haïti          |
| Identifiant du projet: | 01002983                                           |
| Durée:                 | 24 mois                                            |
| Modalité de gestion:   | Mise en œuvre directe par le PNUD (DIM)            |

|                                      |               |
|--------------------------------------|---------------|
| Total des ressources requises:       | 4,779,000 USD |
| Total des ressources allouées:       | 3,700,000 USD |
| - PNUD <sup>1</sup> :                | 1,200,000 USD |
| - Autres:                            |               |
| • Canada <sup>2</sup>                | 1,500,000 USD |
| • Etats-Unis d'Amérique <sup>2</sup> | 1,000,000 USD |
| • Gouvernement                       | USD           |
| - Budget non financé:                | 1,079,000 USD |

Contributions en nature:

<sup>1</sup> Inclus 400 000 USD de fonds du TRAC Haïti et 800 000 USD du mécanisme « Funding Window ».

<sup>2</sup> Resource pledge pending confirmation through a donor agreement in the near future.

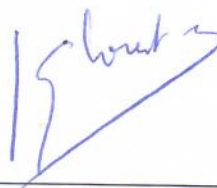
Approuvé par:

Signature:

Date:

**Pour le Gouvernement du Haïti:**

Ketleen Florestal  
Ministre  
Ministère de l'Economie et des Finances et  
Ministère de la Planification et de la Coopération  
Externe

**Pour le PNUD Haïti:**

Xavier Michon  
Représentant Résident  
Programme des Nations Unies pour le  
Développement

DocuSigned by:



B5C749D3032941E...

En tant que membre du comité de pilotage du projet:

**Pour le BINUH:**

Maria Isabel Salvador  
Représentante spéciale pour Haïti et Chef du  
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti

Signed by:



48CA51C5D521468...

## TABLE DES MATIÈRES

|          |                                                                                                                                                        |    |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.       | ACRONYMES ET ABREVIATIONS                                                                                                                              | 6  |
| 2.       | ANALYSE DE LA SITUATION                                                                                                                                | 7  |
| 2.1.     | De la crise à la transition politique                                                                                                                  | 7  |
| 2.2.     | Un nouveau chapitre pour Haïti                                                                                                                         | 7  |
| 2.3.     | Formation d'un gouvernement inclusif                                                                                                                   | 8  |
| 2.4.     | Période de transition                                                                                                                                  | 9  |
| 2.5.     | Inégalités de genre et transition en Haïti                                                                                                             | 10 |
| 3.       | ELABORATION DU PROJET                                                                                                                                  | 12 |
| 3.1.     | Objectifs                                                                                                                                              | 12 |
| 3.2.     | Cibles                                                                                                                                                 | 13 |
| 3.2.1.   | Assister le nouveau gouvernement intérimaire dans l'établissement de ses structures et de ses opérations                                               | 13 |
| 3.2.2.   | Promouvoir la confiance du public et la crédibilité de l'administration transitoire grâce à des pratiques de gouvernance transparentes et responsables | 16 |
| 3.2.3.   | Soutenir le CPT dans la réalisation de son mandat                                                                                                      | 16 |
| 3.2.4.   | Promouvoir l'égalité femmes-hommes et une gouvernance inclusive                                                                                        | 17 |
| 4.       | THEORIE DU CHANGEMENT                                                                                                                                  | 19 |
| 4.1.     | Hypothèses fondamentales                                                                                                                               | 19 |
| 4.2.     | Effets attendus                                                                                                                                        | 20 |
| 4.3.     | Preuves                                                                                                                                                | 21 |
| 4.4.     | Interventions du projet                                                                                                                                | 22 |
| 4.5.     | Risques et mesures d'atténuation des risques                                                                                                           | 22 |
| 5.       | GESTION DES EXPERTS TECHNIQUES                                                                                                                         | 25 |
| 5.1.     | Une approche structurée et rigoureuse au service de l'efficacité et de la responsabilisation                                                           | 25 |
| 5.1.1.   | Coordination centrale par la Primature: pilotage stratégique et répartition équitable des ressources                                                   | 25 |
| 5.1.2.   | Collaboration étroite avec le CPT: réponse aux besoins spécifiques                                                                                     | 26 |
| 5.1.3.   | Recrutement: expertise et adéquation aux besoins                                                                                                       | 26 |
| 5.1.4.   | Contrats de courte durée et focalisation sur les résultats                                                                                             | 27 |
| 5.1.5.   | Validation des décisions par le Comité de Pilotage                                                                                                     | 28 |
| 5.1.6.   | Evaluation et suivi des performances                                                                                                                   | 29 |
| 5.1.7.   | Transparence dans la gestion des experts techniques                                                                                                    | 29 |
| 6.       | ROLE DU PNUD                                                                                                                                           | 31 |
| 7.       | CADRE DE RÉSULTATS                                                                                                                                     | 33 |
| 8.       | PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL                                                                                                                            | 37 |
| 9.       | ORGANISATION ET GESTION DE PROJET                                                                                                                      | 40 |
| 9.1.     | Organisation                                                                                                                                           | 40 |
| 9.1.1.   | Comité de pilotage                                                                                                                                     | 40 |
| 9.1.1.1. | Un pilier stratégique pour la coordination et le dialogue avec les autorités Haïtiennes                                                                | 41 |
| 9.2.     | Gestion du projet                                                                                                                                      | 41 |
| 9.2.1.   | Gestionnaire                                                                                                                                           | 41 |
| 9.2.2.   | Equipe du projet                                                                                                                                       | 42 |

|         |                                |    |
|---------|--------------------------------|----|
| 10.     | CADRE LEGAL                    | 43 |
| 11.     | RAPPORTS, SUIVI ET ÉVALUATION  | 44 |
| 11.1.   | Rapports                       | 44 |
| 11.2.   | Cadre de suivi et d'évaluation | 44 |
| 11.2.1. | Suivi du projet                | 44 |
| 5.1.1   | Evaluation indépendante        | 45 |
| 12.     | FINANCEMENT DU PROJET          | 46 |
| 12.1.   | Budget total                   | 46 |
| 12.2.   | Frais de gestion               | 49 |
| 12.3.   | Mobilisation des financements  | 49 |

157

## 1. ACRONYMES ET ABREVIATIONS

|         |                                                                                                                                                       |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BELC    | Bureau de Lutte contre la Corruption Électorale                                                                                                       |
| BINUH   | Bureau intégré des Nations Unies en Haïti                                                                                                             |
| CARICOM | Communauté des Caraïbes                                                                                                                               |
| CEP     | Conseil Electoral Provisoire                                                                                                                          |
| CP      | Comité de Pilotage                                                                                                                                    |
| CPT     | Conseil Présidentiel de Transition                                                                                                                    |
| DIM     | Mise en œuvre directe par le PNUD, Direct Implementation en anglais                                                                                   |
| FACE    | Autorisation de Financement et Certificat de Dépenses, Funding Authorization and Certificate of Expenditures en anglais                               |
| GMS     | Frais d'Appui aux Programmes, General Management Support en anglais                                                                                   |
| LOA     | Letter of Agreement                                                                                                                                   |
| MMSS    | Mission Multinationale de Soutien à la Sécurité                                                                                                       |
| OEA     | Organisation des États Américains                                                                                                                     |
| ONI     | Office National d'Identification                                                                                                                      |
| PNH     | Police Nationale d'Haïti                                                                                                                              |
| PNUD    | Programme des Nations Unies pour le Développement                                                                                                     |
| PTF     | Partenaire Technique et Financier                                                                                                                     |
| SBAA    | Accord Standard de Base d'Assistance                                                                                                                  |
| SIGOB   | Système d'Information et de Gestion pour la Gouvernance Démocratique, Sistema de Información y Gestión para la Gobernabilidad Democrática en espagnol |

DS  
XM

Initial  
MIS



## 2. ANALYSE DE LA SITUATION

### 2.1. De la crise à la transition politique

Haïti se retrouve à un carrefour critique de son histoire, marqué par la récente démission du Premier ministre Ariel Henry. Cette décision intervient dans un contexte de crise politique et sécuritaire profonde qui s'envenime depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en juillet 2021. Le gouvernement d'Henry, nommé en septembre de la même année, n'a malheureusement pas réussi à ramener la stabilité tant désirée. Ni la tenue d'élections libres et transparentes, ni la maîtrise de la violence des gangs armés qui terrorisent la population n'ont pu être concrétisées. La situation s'est malheureusement détériorée ces derniers mois avec une recrudescence des kidnappings, des assassinats et des pillages, plongeant le pays dans un climat d'insécurité et d'instabilité accrue.

Face à cette escalade, le 11 mars 2024, le Premier ministre Henry a finalement cédé aux pressions. L'intensification de la violence des gangs, les manifestations généralisées et la pression politique persistante l'ont poussé à la démission. Ce même jour, dans l'espoir de trouver des solutions durables, les dirigeants de la CARICOM ainsi que d'autres partenaires internationaux se sont réunis pour une session extraordinaire consacrée à la crise haïtienne. Cette rencontre a permis de bâtir le parcours pour l'établissement des nouveaux mécanismes de la gouvernance transitionnelles ayant l'objectif de continuer la collaboration avec la communauté internationale pour le déploiement de la Mission Multinationale de Soutien à la Sécurité (MMSS) et préparer la tenue des élections nationales pour le renouvellement du personnel politique et la restauration des institutions démocratiques.

Suite à la déclaration finale du 11 Mars, les parties prenantes au dialogue inter-haïtien se sont engagées en faveur d'un accord politique pour une transition pacifique et ordonnée (« l'accord du 4 Avril ») qui a ultérieurement précisé les mécanismes de gouvernance à mettre en place. Cet accord, qui n'a pas été publié dans la gazette officielle, a partiellement inspiré, la publication du décret du 12 portant la création du Conseil Présidentiel de la transition et le décret du 27 Mai déterminant l'organisation et le mode de fonctionnement du Conseil Présidentiel de Transition (CPT). Ces deux décrets ont confié aux institutions de la transition « la mission » de conduire le pays vers des élections démocratiques dans un délai de 18 mois et assurer l'installation d'un gouvernement et d'un parlement démocratiquement élus au 7 février 2026. Par ailleurs, le décret du 27 mai a aussi confiée à la concertation entre le Conseil Présidentiel et le gouvernement la tâche de développer et mettre en œuvre les 5 grands chantiers de la transition, à savoir, a) la sécurité publique et nationale ; b) le redressement économique, la réhabilitation des infrastructures, la sécurité alimentaire et sanitaire ; c) la conférence nationale et la question constitutionnelle ; d) l'Etat de droit et la justice ; e) les élections pour le renouvellement du personnel politique.

La communauté internationale, attentive à la situation, a appelé à la tenue d'élections libres et transparentes dans les meilleurs délais. Néanmoins, le rétablissement de la sécurité, y compris à travers le déploiement de la MMSS, demeure indispensable pour permettre au processus politique d'avancer ultérieurement et créer les conditions nécessaires à la tenue des élections.

### 2.2. Un nouveau chapitre pour Haïti

DS  
XM

Initial  
MIS



Le mercredi 12 juin 2024, Haïti a accueilli un nouveau gouvernement de transition, composé de quatorze ministres, dont quatre femmes, marquant l'aboutissement d'une transition politique significative. Cette évolution est perçue par beaucoup comme un tournant potentiel dans la résolution de la crise persistante alimentée par les gangs dans le pays et comme un prélude aux élections générales tant attendues. Le Premier ministre Garry Conille, récemment nommé, a dévoilé son nouveau cabinet de ministres lors d'une cérémonie officielle, à la suite de jours de négociations avec les membres du CPT.

Dans le contexte de l'établissement récent du CPT, composé de sept membres votants issus des principaux groupes politiques haïtiens et du secteur privé, ainsi que de deux membres non-votants représentant la société civile et la diaspora, et de la nomination subséquente du nouveau Premier ministre Garry Conille, aux côtés de la présentation du Cabinet des ministres, Haïti se lance désormais dans une étape décisive de son parcours politique, marquée par une attente fervente d'un répit face à la tourmente persistante orchestrée par les activités des gangs et une perspective optimiste envers la perspective depuis longtemps attendue d'élections générales. Par ailleurs, la mise en place rapide du Conseil Electoral Provisoire, tel que demande par la Conseil de Sécurité dans sa résolution 2743 (2024), représentera un élément fondamental dans cette démarche de restauration des institutions démocratiques.

Dans un contexte marqué par un début de regain d'optimisme, le nouveau gouvernement haïtien fait face à une série de défis importants, notamment la nécessité de relancer l'économie et de combattre la violence endémique des gangs. Ces défis ont plongé le pays dans une récession économique et une crise humanitaire. Pour y répondre, il est essentiel de renforcer les forces de l'ordre et de revitaliser les institutions démocratiques. Le projet "Soutien et renforcement des nouvelles autorités de transition en Haïti" vise à catalyser un changement transformateur en mobilisant un soutien international robuste et en promouvant une politique résiliente et inclusive.

Alors que la menace de la violence des gangs continue de planer comme une ombre longue et menaçante sur la trajectoire future d'Haïti, l'impératif de soutenir les autorités nouvellement établies dans le renforcement de la capacité de la MMSS revêt une importance accrue, nécessitant des efforts concertés pour mobiliser des ressources financières et un soutien logistique pour faciliter son déploiement expéditif et améliorer son efficacité opérationnelle.

Parallèlement, il est essentiel de lancer un programme de revitalisation économique global, soutenu par une vision claire et ambitieuse, ainsi qu'un plan de stabilisation soigneusement adapté aux spécificités socio-politiques uniques de la situation en Haïti, marquée par la présence de gangs. Ce programme doit être fondé sur une action nationale solide, avec une coopération internationale alignée, et adopter une approche holistique englobant des incitations économiques, un soutien psycho-social et des initiatives de réintégration communautaire.

Alors qu'Haïti se tient au bord d'un tournant historique, empreint de périls et de grandes opportunités, le projet est prêt à jouer un rôle décisif en galvanisant le soutien international et en organisant des ressources de développement pour soutenir les nouvelles autorités gouvernementales dans leur effort à relever les défis multidimensionnels qui affligent la nation, annonçant ainsi une nouvelle aube d'espoir et de résilience pour le peuple haïtien longtemps souffrant.

### 2.3. Formation d'un gouvernement inclusif

DS  
XM

Initial  
MIS

15/

Dans ces moments cruciaux pour Haïti plusieurs priorités apparaissent. Pour commencer, le développement social est un enjeu crucial, comme en témoigne la présence de ministères dédiés à la santé publique, à l'éducation (y compris la formation professionnelle), aux programmes pour la jeunesse et aux affaires sociales. Des Secrétariats d'État ont également la charge d'appui à la population et du développement humain, de l'intégration des personnes handicapées et des initiatives d'alphabétisation.

Le développement économique est un autre axe central, pris en charge par des ministères supervisant le commerce et l'industrie, l'agriculture et les ressources naturelles, ainsi que des secteurs d'infrastructure essentiels tels que les travaux publics, les transports et les communications. La présence d'un ministère du Tourisme reflète la conscience du gouvernement quant au potentiel de croissance économique que représente ce secteur.

Par ailleurs, la sécurité et la gouvernance du pays représentent des défis majeurs, nécessitant une collaboration étroite et efficace entre toutes les institutions clés, y compris les deux instances de la nouvelle gouvernance bicéphale, en tenant compte des particularités du contexte haïtien. Le Ministère de la Défense, bien qu'il ne supervise pas une armée traditionnelle, joue un rôle crucial dans la sécurité et la défense du pays. Il travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, responsable de la Police Nationale d'Haïti (PNH), pour assurer la sécurité publique et le bon fonctionnement des institutions. Cette collaboration est essentielle pour promouvoir la sécurité publique, lutter contre la criminalité et le trafic de drogue. La PNH est en première ligne dans la lutte contre la criminalité, notamment les gangs, qui constituent des menaces majeures pour la sécurité du pays. Cette collaboration devra être étendue et prise extrêmement au sérieux avec l'arrivée de la MMSS dans le pays. De même, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales joue un rôle crucial dans la coordination des actions des administrations locales en matière de sécurité, impliquant les administrations locales dans la planification et la mise en œuvre des politiques de sécurité publique.

La réussite des prochaines élections en Haïti est une priorité absolue pour le pays. Afin d'assurer un processus électoral crédible et pacifique, une collaboration étroite entre les institutions clés est indispensable. Le Conseil Électoral Provisoire (CEP), chargé de l'organisation et de la supervision des élections, devra collaborer étroitement avec l'Office National d'Identification (ONI) pour garantir l'inscription de tous les citoyens éligibles et la délivrance de la carte d'identification nationale nécessaire pour voter. De même, le Bureau de Lutte contre la Corruption Électorale (BELC), en partenariat avec le CEP, aura pour mission de surveiller le financement des campagnes et de prévenir la corruption, assurant ainsi l'intégrité du processus électoral. La PNH jouera un rôle crucial en assurant la sécurité des élections et en facilitant la participation libre et pacifique des citoyens.

Dans cette perspective, l'appui des partenaires internationaux, qu'il s'agisse des pays ayant des représentations diplomatiques en Haïti, du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), du programme d'appui aux élections du PNUD et de la Mission d'Observation Électorale, probablement menée par l'Organisation des États Américains (OEA), jouera également un rôle important en fournissant des éléments supplémentaires pour encourager une meilleure coordination étatique, une plus grande participation de la population aux élections, améliorer la crédibilité du processus électoral, et renforcer la transparence et la confiance des citoyens.

#### 2.4. Période de transition

DS  
XM

Initial  
MIS

13

La période de transition suivant l'établissement d'un CPT et nomination du gouvernement intérimaire constitue un moment critique dans la gouvernance d'Haïti. Alors que le pays avance après une période d'incertitude et de bouleversements, tel que discuté pendant la dernière réunion du Conseil de Sécurité Nations Unies lors de son dernier débat sur la situation en Haïti le 3 juillet 2024, les bons offices et le plaidoyer de BINUH et des plusieurs PTFs en faveur de la cohésion et l'efficacité de l'action gouvernementale demeurent essentiels. Néanmoins, il est essentiel de garantir que le gouvernement intérimaire nouvellement nommé reçoive le soutien et les ressources nécessaires pour naviguer dans les complexités de cette période allant jusqu'aux élections. Cette période sera cruciale pour la gestion des programmes gouvernementaux clés, la reconstruction du lien de confiance avec la population désabusée par le précédent régime, le rétablissement de la sécurité en collaboration avec la MMSS, la mise en place d'un processus électoral transparent reflétant la nature transitoire du gouvernement, et enfin, la préparation d'une stratégie de stabilisation, en collaboration avec les partenaires internationaux, qui vise à rétablir l'autorité de l'État et à fournir des services de base dans les zones libérées des gangs.

Étant donné l'ampleur et la complexité de ces tâches dans un laps de temps limité, il est crucial d'apporter un soutien concret au nouveau gouvernement dès sa nomination. C'est précisément l'intention de ce projet, qui vise à apporter cet appui durant cette période critique pour le succès des tâches susmentionnées. Ainsi, ce Plan d'initiation projet présente une approche coordonnée visant à soutenir le gouvernement intérimaire sur plusieurs fronts.

Dans les sections suivantes, nous examinerons en détail chaque domaine d'intérêt clé du Projet, en exposant les objectifs spécifiques, les stratégies envisagées et les plans de mise en œuvre. À travers cette démarche cohérente, le Projet s'engage à accompagner le gouvernement intérimaire dans l'établissement d'une fondation solide pour une sortie de crise, une transition démocratique et un regain sécuritaire pour la nation.

## 2.5. Inégalités de genre et transition en Haïti

Dans le contexte haïtien, une analyse approfondie du genre révèle des inégalités persistantes, mettant en lumière des implications significatives pour le projet de transition politique en cours. S'il est vrai que le Parlement haïtien n'est plus fonctionnel depuis janvier 2020, il est important de considérer les données relatives à la représentation des femmes dans les instances politiques antérieures. Avant cette période, les statistiques révélaient déjà un déséquilibre flagrant, avec une faible représentation des femmes aussi bien au Parlement qu'au sein du gouvernement. Ces données passées, mais relativement récentes, soulignent l'ampleur du défi à relever en matière d'égalité de genre et la nécessité d'actions concrètes pour remédier à cette situation.

En termes de participation politique, les femmes haïtiennes faisaient face à des défis notables. Seulement 16,8% des sièges parlementaires étaient occupés par des femmes, un chiffre bien en deçà de la moyenne mondiale. De même, la représentation féminine au sein du gouvernement reste faible, avec seulement 24,1% de femmes ministres en 2021.

Sur le plan économique, les disparités de genre persistent également. Les femmes haïtiennes gagnent en moyenne 35% de moins que les hommes pour un travail équivalent, et leur accès aux ressources économiques est souvent limité, entravant ainsi leur autonomisation financière. De plus, les femmes

DS  
XM

Initial  
MIS

15

sont moins susceptibles que les hommes d'avoir un compte bancaire et rencontrent des obstacles dans l'accès aux terres et aux autres ressources productives.

En matière d'éducation et de santé, les femmes haïtiennes sont également désavantagées. Le taux d'alphabétisation des femmes est inférieur à celui des hommes, et les taux de mortalité maternelle restent élevés. De plus, les filles sont plus susceptibles d'être déscolarisées, en particulier au niveau secondaire, ce qui limite leur accès à des emplois qualifiés.

Face aux inégalités persistantes de genre en Haïti, il est donc crucial de renforcer les capacités et le leadership des femmes leaders dans l'administration publique. Ce projet visera à relever ce défi en développant des actions prioritaires et ciblées pour promouvoir l'autonomisation des femmes et leur participation pleine et entière à la sphère publique.

En s'attaquant aux obstacles structurels et systémiques qui limitent la participation des femmes au leadership dans l'administration publique haïtienne, ce projet contribuera à l'émergence d'une société plus juste et plus équitable, où les femmes sont pleinement investies dans le processus de transition politique et de développement du pays.

Les actions proposées dans le projet s'alignent avec la stratégie genre 2022-25 du PNUD, notamment dans le cadre de sa priorité B: « Contribuer à redynamiser la gouvernance inclusive, la participation et l'exercice des responsabilités par les femmes »; Solution type no 2. « Gouvernance; Vers des États tenant compte des questions de genre ».

DS  
XM

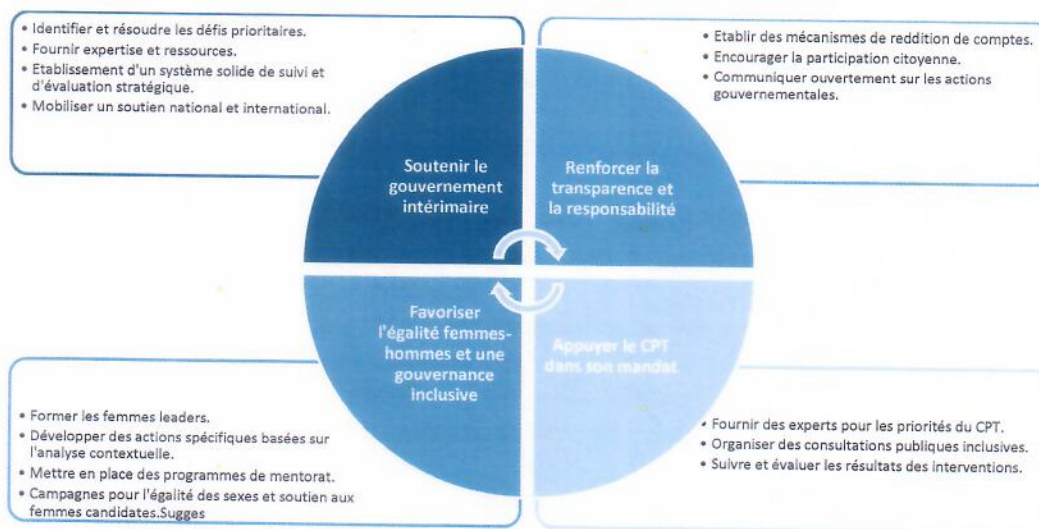
Initial  
MIS

15/

### 3. ELABORATION DU PROJET

#### 3.1. Objectifs

Dans cette section, les quatre grands objectifs et cibles du projet visant à soutenir le CPT et le cabinet ministériel intérimaire au début de leur mandat et dans le processus de développement et mise en œuvre initiale des (certains) chantier de la transition sont présentés en détail. Ces objectifs ont été soigneusement élaborés pour répondre aux besoins immédiats et prioritaires de la nation, tout en posant les bases d'une gouvernance efficace et durable. Chaque objectif est conçu pour guider les actions du Projet et orienter ses efforts afin d'appuyer le Gouvernement intérimaire et le CPT dans la réalisation d'une période de transition réussie.



- Assister le nouveau gouvernement intérimaire dans l'établissement de ses structures et de ses opérations :
  - Identifier et prioriser les défis urgents auxquels le gouvernement est confronté, tels que la sécurité, l'économie et les services sociaux.
  - Fournir une expertise et des ressources pour élaborer et mettre en œuvre des solutions efficaces à ces défis.
  - Collaborer avec les parties prenantes nationales et internationales pour mobiliser un soutien supplémentaire en réponse aux besoins prioritaires.
- Promouvoir la confiance du public et la crédibilité de l'administration transitoire grâce à des pratiques de gouvernance transparentes et responsables :
  - Mettre en place des mécanismes de transparence et de reddition de comptes pour assurer la gestion efficace des ressources publiques.
  - Encourager la participation citoyenne et la consultation publique dans les processus décisionnels gouvernementaux, y compris appuyant les efforts de BINUH de renforcer la participation de la société civile, des femmes et des jeunes dans le processus politique en cours, la conférence nationale/dialogue, la question constitutionnelle.

DS  
XM

Initial  
MIS

13

- Communiquer de manière ouverte et transparente sur les actions et les décisions du gouvernement pour renforcer la confiance du public.
- Soutenir le CPT dans la réalisation de son mandat :
  - Dotation d'experts nationaux pour appuyer la mise en œuvre des priorités stratégiques de la transition
  - Encouragement et facilitation, en coopération et coordination avec BINUH, de consultations publiques inclusives et transparentes à Port-au-Prince et dans le reste du pays.
  - Mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité des interventions du CPT.
- Promouvoir l'égalité femmes-hommes et une gouvernance inclusive
  - Formation des femmes leaders en leadership, gestion des ressources humaines, politiques publiques et gestion financière.
  - Elaboration d'actions spécifiques basées sur une analyse contextuelle pour renforcer les capacités et le leadership des femmes.
  - Mise en place des programmes de mentorat et de développement personnel pour les femmes cadres.
  - Campagnes pour promouvoir l'égalité des sexes, déconstruire les stéréotypes de genre et soutenir les femmes candidates aux postes de responsabilité.

Ces quatre objectifs serviront de référence pour les actions du Projet et ses interventions tout au long de la période de transition du gouvernement intérimaire jusqu'au processus électoral et la mise en place des nouvelles autorités élues, dans le but ultime de contribuer à une transition réussie et à la construction d'un avenir meilleur pour tous les citoyens. Le projet sera mis en œuvre conformément aux principes et normes internationaux des droits humains, en veillant à la participation inclusive de toutes les parties prenantes et en s'attaquant aux causes profondes des inégalités et des injustices.

### 3.2. Cibles

#### 3.2.1. Assister le nouveau gouvernement intérimaire dans l'établissement de ses structures et de ses opérations

Le succès de la transition en Haïti dépendra en grande partie de la capacité du nouveau gouvernement intérimaire à se mettre en place rapidement et efficacement. Cette section décrit en détail les actions qui seront entreprises pour soutenir le gouvernement dans cette tâche cruciale, notamment réalisées par la mise à disposition d'experts.

- Fournir un soutien technique pour la mise en place des institutions gouvernementales
  - Évaluation des besoins: Une évaluation rapide des besoins du gouvernement intérimaire sera menée en collaboration avec les autorités haïtiennes. Cette évaluation permettra d'identifier les domaines prioritaires où un soutien technique est nécessaire.

DS  
XM

Initial  
MIS

15



- Experts et consultants: Seulement des experts<sup>3</sup> haïtiens résidant en Haïti ou à l'étranger seront mobilisés pour fournir une assistance technique dans des domaines clés tels que la gestion des finances publiques, la planification stratégique, la gestion des ressources humaines et le développement des politiques.
  - Mise en place des structures administratives: Le projet appuiera la mise en place des structures administratives des ministères, des départements et des agences gouvernementales. Cela inclut la définition des mandats et des responsabilités des experts consultants, l'élaboration de procédures et de protocoles, ainsi que la gestion des contrats basés sur les résultats.
  - Renforcement des capacités institutionnelles: Le projet apportera un soutien ciblé au renforcement des capacités institutionnelles des institutions gouvernementales haïtiennes. L'accent sera mis sur les actions concrètes et réalisables qui permettront d'améliorer leur efficacité et leur efficience dans l'exercice de leurs missions.
- Faciliter la création de procédures opérationnelles et de protocoles
- Élaboration de manuels et de guides: Des manuels et des guides seront élaborés pour faciliter la compréhension et l'application des procédures opérationnelles et des protocoles au sein de ministères, départements et agences gouvernementales prioritaires.
  - Formation du personnel: Le personnel gouvernemental sera formé sur les procédures et protocoles nouvellement mis en place.
  - Suivi et évaluation: Un système de suivi et d'évaluation sera mis en place pour garantir l'efficacité des procédures et protocoles.
  - Formation: Des séances de formation seront organisées pour renforcer les capacités des fonctionnaires gouvernementaux dans des domaines clés tels que la gouvernance, l'administration publique, la gestion des finances publiques, la gestion des ressources humaines et le développement des politiques.
- Établissement d'un mécanisme robuste de planification stratégique, de suivi et d'évaluation afin de mesurer l'efficacité des interventions.
- Système SIGOB pour renforcer la gouvernance et la coordination du plan d'action prioritaire: Afin de renforcer la coordination du Plan d'action prioritaire du gouvernement et d'accroître la transparence et la responsabilisation, il est recommandé de doter le système SIGOB (Système d'Information et de Gestion pour la Gouvernance Démocratique) au sein de la Primature, et ministères clés, qui peut être installé en moins de trois mois.

<sup>3</sup> Se référer aux différents rôles des experts haïtiens et internationaux décrits dans l'annexe 1.

DS  
XM

Initial  
MIS

Il est essentiel de noter que SIGOB n'est pas une capacité externe, mais une capacité technique interne intégrée au sein du PNUD, et peut être déployé rapidement en appui à gouvernement haïtien. Cette capacité existe depuis plusieurs années et a été mise en œuvre dans une vingtaine de pays à travers le monde, démontrant ainsi sa fiabilité et son efficacité dans différents contextes nationaux et internationaux.

- Justification:
  - **Centralisation du suivi et de la coordination:** SIGOB, en tant que plateforme centralisée, peut efficacement suivre et coordonner les progrès du Plan d'action prioritaire du gouvernement. Cela permettra une meilleure visibilité sur l'avancement des initiatives clés et facilitera l'identification des goulots d'étranglement et des domaines nécessitant une attention particulière.
  - **Amélioration de la communication et de la collaboration interministérielle:** SIGOB peut servir de plateforme collaborative pour les ministères clés impliqués dans la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire. Cela permettra un partage d'informations fluide, une coordination harmonisée des efforts et une prise de décision plus éclairée.
  - **Renforcement de la transparence et de la responsabilisation:** SIGOB peut être utilisé pour publier des informations sur les budgets, les rapports d'avancement et les indicateurs de performance liés au Plan d'action prioritaire. Ainsi, une plus grande transparence et responsabilisation du gouvernement vis-à-vis des citoyens et des partenaires de développement seront assurées.
- Intégration de SIGOB à la Primature:
  - **Etablir une petite unité SIGOB au sein de la Primature:** Cette unité sera responsable de la gestion et de la mise en œuvre de SIGOB pour le Plan d'action prioritaire.
  - **Intégrer les données et indicateurs clés:** Les données et indicateurs pertinents liés au Plan d'action prioritaire doivent être intégrés dans SIGOB. Cela permettra un suivi et une analyse complets des progrès.
  - **Développer des tableaux de bord et des rapports personnalisés:** Des tableaux de bord et des rapports personnalisés doivent être élaborés pour fournir aux parties prenantes concernées des informations claires et concises sur l'avancement du Plan d'action prioritaire.
  - **Organiser des formations et des ateliers de renforcement des capacités:** Des formations et des ateliers doivent être organisés pour familiariser les utilisateurs au sein de la Primature et des ministères clés avec l'utilisation de SIGOB pour le Plan d'action prioritaire.
- Collaboration avec les parties prenantes nationales et internationales pour mobiliser un soutien supplémentaire en réponse aux besoins prioritaires.

DS  
XM

Initial  
MIS

- Un dialogue permanent sera entretenu avec les acteurs nationaux tels que la société civile, le secteur privé et les organisations religieuses.
- Une étroite collaboration sera établie avec les partenaires internationaux pour mobiliser un soutien financier et technique supplémentaire.
- La coordination des interventions sera assurée pour garantir une approche cohérente et efficace.

### 3.2.2. Promouvoir la confiance du public et la crédibilité de l'administration transitoire grâce à des pratiques de gouvernance transparentes et responsables

La confiance du public et la crédibilité de l'administration transitoire seront essentielles au succès de la transition en Haïti. Le projet s'engage à soutenir le gouvernement intérimaire dans la mise en place de pratiques de gouvernance transparentes et responsables pour renforcer la confiance et la collaboration entre les citoyens et l'État.

- Mise en place de mécanismes de transparence et de reddition de comptes
  - Publication de budgets et de rapports d'activité détaillés et accessibles au public.
  - Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des performances des institutions gouvernementales.
- Encouragement de la participation citoyenne et de la consultation publique
  - Organisation de consultations publiques sur les décisions importantes et les projets de développement.
  - Mise en place de mécanismes de participation citoyenne tels que des forums, des audiences publiques et des budgets participatifs.
  - Appui aux organisations de la société civile dans leur rôle de surveillance et de redevabilité du gouvernement.
- Communication ouverte et transparente
  - Diffusion d'informations régulières et précises sur les actions et les décisions du gouvernement.
  - Organisation de conférences de presse et de rencontres avec la population.
  - Utilisation des nouvelles technologies pour faciliter la communication et l'interaction entre le gouvernement et les citoyens.

### 3.2.3. Soutenir le CPT dans la réalisation de son mandat

Le CPT jouera un rôle crucial dans la réussite de la transition en Haïti. Le projet s'engage à fournir un soutien technique et financier pour l'aider à remplir ses mandats de manière efficace et efficiente.

- Création et gestion d'un groupe d'experts
  - Recrutement d'experts:
 

Le CPT sera aussi soutenu dans le recrutement d'experts haïtiens et, dans des cas dûment justifiés, d'experts internationaux, afin de fournir des conseils et des recommandations éclairées sur les aspects de la transition.

DS  
XM

Initial  
MIS

- Organisation du groupe: Le groupe d'experts sera organisé et géré de manière à garantir son efficacité et son efficience.
- Encouragement et facilitation de consultations publiques
  - Organisation de consultations: En collaboration avec BINUH, le projet appuiera l'organisation de consultations publiques inclusives et transparentes sur les différents aspects de la transition.
  - Mobilisation des citoyens: L'engagement des citoyens haïtiens sera encouragé pour garantir une participation plus large et représentative.
  - Analyse des contributions: Les contributions des citoyens seront analysées et transmises au gouvernement et le CPT pour éclairer ses décisions.

### 3.2.4. Promouvoir l'égalité femmes-hommes et une gouvernance inclusive

Dans le cadre du projet d'appui à la transition politique en Haïti, une attention particulière sera accordée à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes afin de garantir une participation active et équitable des femmes à tous les niveaux de la gouvernance. Cette sous-section vise à intégrer des activités spécifiques pour favoriser une transition vers un gouvernement inclusif, en collaboration avec le CPT ainsi que le gouvernement de transition. Pour concrétiser ces objectifs, plusieurs activités sont proposées:

- Renforcement des capacités techniques et managériales
 

Un programme de renforcement des capacités techniques et managériales sera mis en place à l'intention des femmes leaders occupant des postes de responsabilité au sein de l'administration publique. Ce programme couvrira un large éventail de thématiques, notamment:

  - **Leadership et gouvernance:** Techniques de leadership, gestion d'équipe, prise de décision et résolution de problèmes, communication efficace, éthique et déontologie de la fonction publique.
  - **Management des ressources humaines:** Gestion du personnel, recrutement et sélection, évaluation des performances, motivation et gestion des conflits.
  - **Elaboration et mise en œuvre des politiques publiques:** Analyse des politiques publiques, formulation d'objectifs et d'indicateurs, budgétisation et gestion des projets.
  - **Gestion financière et comptable:** Principes de comptabilité et de gestion financière, élaboration et exécution du budget, suivi financier des projets.
- Développement du leadership et du mentorat
 

Un programme de développement du leadership et de mentorat sera mis en place afin de favoriser l'émergence de nouvelles femmes leaders au sein de l'administration publique. Ce programme permettra aux femmes leaders expérimentées de partager leurs connaissances et leurs expériences avec des femmes cadres à haut potentiel. Il inclura également des ateliers de coaching et de développement personnel pour aider les femmes à développer leur confiance en soi et à s'affirmer dans leur leadership.

- Création d'un réseau de femmes leaders  
Un réseau de femmes leaders sera créé afin de favoriser l'échange d'expériences, le partage des meilleures pratiques et le soutien mutuel entre les femmes occupant des postes de responsabilité au sein de l'administration publique. Ce réseau constituera une plateforme de collaboration et de plaidoyer pour la promotion de l'égalité des sexes au sein de l'administration publique.
- Sensibilisation et plaidoyer  
En coordination avec BINUH et le système des Nations Unies en Haïti, des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer seront menées auprès des décideurs politiques, des fonctionnaires et du grand public afin de promouvoir l'importance du leadership féminin au sein de l'administration publique. Ces campagnes viseront à déconstruire les stéréotypes de genre et à mobiliser l'appui en faveur de l'égalité des chances pour les femmes dans leur parcours professionnel.
- Formation sur l'égalité des sexes et la gouvernance inclusive  
Des sessions de formation seront organisées pour sensibiliser les acteurs politiques et les fonctionnaires gouvernementaux, à l'importance de l'égalité entre les sexes et à la nécessité de promouvoir une gouvernance inclusive. Ces formations fourniront aux participants des outils pratiques pour intégrer l'égalité des sexes dans leurs politiques et programmes, tout en soulignant l'importance de la participation des femmes dans les processus décisionnels.

DS  
XM

Initial  
MIS



## 4. THEORIE DU CHANGEMENT

Le projet s'inscrit dans un contexte crucial marqué par des défis multidimensionnels. En effet, le pays aspire à une transition pacifique, inclusive, durable et démocratique pour sortir de l'instabilité politique et sécuritaire qui le fragilise. C'est dans cette optique que la présente théorie du changement a été élaborée. Elle vise à éclairer les liens de cause à effet entre les différentes composantes du projet et les résultats escomptés, en tenant compte des facteurs contextuels et des interactions entre les parties prenantes.

### 4.1. Hypothèses fondamentales

Le succès de la transition en Haïti dépend d'un certain nombre d'hypothèses fondamentales:

- La réussite de la transition dépend de l'appropriation nationale du processus.

L'appropriation nationale du processus politique demeure un élément clé. La transition en Haïti doit être un processus dirigé et contrôlé par les Haïtiens eux-mêmes. Le soutien international est important, mais il ne doit pas se substituer à la responsabilité nationale de mettre en œuvres les engagements pris depuis le 11 Mars 2024. Il est essentiel que toutes les parties prenantes haïtiennes, y compris le gouvernement, les partis politiques, la société civile et le secteur privé, s'approprient le processus de transition et s'engagent à le mener à bien.
- Un soutien adéquat aux institutions clés de la transition est nécessaire mais non suffisant.

Le projet vise à fournir un soutien technique et financier au gouvernement intérimaire, au CPT et aux autres institutions nationales impliquées dans la transition. Ce soutien est essentiel pour renforcer leurs capacités et leur permettre de mener à bien leurs mandats respectifs. Cependant, il est important de noter que ce soutien ne suffira pas à garantir le succès de la transition. D'autres facteurs, tels que la participation inclusive de toutes les parties prenantes et la mise en place d'un environnement stable et favorable, seront également nécessaires.
- La participation inclusive de toutes les parties prenantes est essentielle.

Le succès de la transition dépendra aussi de la participation active et inclusive de toutes les parties prenantes haïtiennes. Cela inclut les groupes traditionnellement marginalisés, tels que les femmes, les jeunes et les personnes handicapées. Il est crucial que le projet mette en place des mesures spécifiques pour renforcer les capacités des femmes à travers des programmes de formation adaptés et des initiatives de leadership. Il est également crucial que les progrès réalisés soient communiqués de manière claire et régulière aux populations haïtiennes et aux parties prenantes, pour assurer la transparence et le soutien continu au projet et à la transition. Il est important que tous les Haïtiens aient l'opportunité de participer au processus de transition et de faire entendre leurs voix.
- La communication transparente et

Le succès de la transition en Haïti dépend également de la transparence dans la communication des progrès réalisés par le projet. Il est crucial

régulière des progrès comme condition indispensable.

que les avancées par rapport aux priorités identifiées par le gouvernement intérimaire soient régulièrement communiquées aux populations haïtiennes et aux parties prenantes pour maintenir leur soutien et assurer la réussite du projet. Cette communication doit être claire, accessible et adaptée aux différents groupes cibles pour renforcer la confiance et l'engagement de toutes les parties prenantes.

- La restauration des institutions démocratiques et

La transition en Haïti doit aboutir au rétablissement des institutions démocratique à travers des élections libres, transparent et participative. Ces institutions devront aussi être capables de répondre aux besoins de la population et de garantir la stabilité et le développement du pays à long terme. Il est important que les institutions soient transparentes, responsables et redevables envers le peuple haïtien.

- Un environnement stable et favorable est nécessaire.

La transition en Haïti ne peut réussir que dans un environnement stable et favorable. Cela signifie que la situation politique et sécuritaire doit être stabilisée et que les conditions économiques et sociales doivent être améliorées. Il est important que la communauté internationale s'engage à soutenir Haïti dans ses efforts pour créer un environnement stable et favorable à la transition.

- Intégrer le genre dans la transition haïtienne est essentiel

L'intégration effective de la perspective de genre est une condition sine qua non pour une transition politique réussie en Haïti. Cela implique une analyse minutieuse des disparités entre les sexes à toutes les étapes du processus de transition, ainsi que la mise en place de politiques et de programmes spécifiques visant à garantir l'inclusion et la participation équitable des femmes et des filles.

Il est essentiel de s'assurer que les femmes sont non seulement incluses dans les processus décisionnels, mais aussi qu'elles bénéficient de formations et de soutiens spécifiques pour occuper des postes de leadership et influencer les décisions politiques. Cela inclut des programmes de mentorat et des opportunités de formation ciblées pour les femmes afin de combler les écarts de compétences existants.

#### 4.2. Effets attendus

D'une durée de moins de deux ans, ce projet vise à soutenir le gouvernement intérimaire haïtien et le CPT dans la poursuite et le renforcement des actions étatiques essentielles. L'objectif principal est de garantir la continuité des services publics fondamentaux et de créer un environnement stable et propice à la tenue d'élections. Plus précisément, le projet s'attachera à obtenir les résultats suivants:

- **Etablissement d'institutions gouvernementales fonctionnelles.** Le projet fournira une assistance technique pour permettre au gouvernement bicéphale intérimaire de mettre en place des institutions clés et de doter les fonctionnaires des compétences et instruments nécessaires pour assurer la continuité des services publics essentiels.

DS  
XM

Initial  
MIS

- **Réponse aux défis immédiats.** Le gouvernement intérimaire sera appuyé dans l'identification et la résolution des problèmes urgents auxquels est confronté le pays, tels que l'instabilité sécuritaire ou la crise économique. Ces interventions contribueront à stabiliser la situation et à créer un climat plus favorable à la tenue d'élections.
- **Renforcement de la confiance du public.** Pour renforcer la confiance du public, le projet mettra en place des mécanismes transparents de reddition de comptes et de communication. Cela inclut la publication régulière de rapports clairs sur les progrès réalisés par rapport aux priorités du gouvernement intérimaire et l'utilisation de divers canaux de communication pour atteindre efficacement la population. Des forums de discussion permettront également aux citoyens et aux parties prenantes de poser des questions, exprimer leurs préoccupations et obtenir des réponses, assurant ainsi une implication continue et une transparence dans le processus de transition.
- **Participation citoyenne inclusive.** Le projet soutiendra l'organisation de consultations publiques et le renforcement de la société civile, en veillant à ce que ces espaces soient inclusifs et accessibles aux femmes. Ces actions permettront aux Haïtiens de s'approprier le processus de transition et de contribuer à la définition de l'avenir de leur pays, en donnant aux femmes la possibilité de faire entendre leur voix et d'influencer les décisions. En plus des consultations publiques, le projet mettra en place des initiatives spécifiquement conçues pour encourager la participation des femmes. Cela comprend la création de forums de discussion dédiés aux femmes, la facilitation de leur accès aux informations pertinentes sur le processus de transition, et l'élimination des barrières spécifiques qui peuvent empêcher leur participation effective.
- **Renforcement des capacités des femmes.** En outre, le projet s'attachera à renforcer les capacités des femmes qui occupent des postes de direction au sein du gouvernement intérimaire et des institutions clés, en leur fournissant les compétences et les connaissances nécessaires pour assumer efficacement leurs responsabilités de leadership et contribuer à la réussite de la transition. Des formations ciblées et des initiatives de mentorat seront mises en place pour encourager la montée en puissance des femmes dans des rôles décisionnels.

Il est essentiel de souligner que ce projet constitue une première étape cruciale. La construction à long terme d'un Haïti stable et prospère exigera des efforts continus de la part d'un gouvernement élu et de ses partenaires au-delà de la période de transition.

Ce projet, qui sera mené en coordination et consultation avec BINUH afin de soutenir son mandat d'appui aux autorités de la transition tel que renouvelé par la résolution 2743 (2024) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, vise à soutenir le gouvernement intérimaire haïtien et le CPT dans le développement et mise en œuvre des chantiers stratégiques jusqu'au rétablissement des institutions démocratiques.

#### 4.3. Preuves

La théorie du changement du projet repose sur un socle solide de preuves et d'arguments.

D'abord, il est établi que les transitions politiques constituent des processus complexes et souvent fragiles. En effet, elles peuvent être confrontées à de multiples défis tels que l'instabilité politique, la violence, la faiblesse des institutions et le manque de ressources. C'est pourquoi une approche holistique prenant en compte les dimensions politiques, économiques, sociales, culturelles et sécuritaires est essentielle pour garantir leur succès.

De plus, la participation active de la population est un élément crucial pour la réussite de toute transition politique. Elle permet de s'assurer que la transition est inclusive et répond aux besoins et aspirations du peuple. Dans le cas d'Haïti, qui a connu une histoire longue et complexe de transitions fragiles, il est crucial de tenir compte des leçons apprises des expériences passées et d'adapter les interventions en fonction des besoins spécifiques du pays.

En outre, le projet s'inspire d'expériences similaires de transitions politiques réussies dans d'autres pays. L'analyse de ces cas permet d'identifier les bonnes pratiques et d'éviter les erreurs commises dans le passé.

Enfin, l'expertise du PNUD en matière de soutien aux transitions politiques est un atout majeur pour le projet. L'organisation dispose d'une connaissance approfondie des défis et des bonnes pratiques dans ce domaine, ainsi que d'un réseau de contacts et de partenaires précieux.

#### 4.4. Interventions du projet

Le projet propose une série d'interventions adaptées et temporaires pour accompagner le pays vers une transition pacifique, inclusive, durable et démocratique, en tenant compte du contexte spécifique du gouvernement intérimaire et du CPT.

- **Accompagnement institutionnel et renforcement des capacités.** Le projet apportera un soutien stratégique et technique au gouvernement intérimaire et au CPT pour les aider à définir et à mettre en œuvre leurs priorités. Il s'agira également de renforcer les capacités des institutions nationales clés et de promouvoir la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la transition.
- **Participation citoyenne et dialogue inclusif.** Le projet encouragera la participation active et éclairée de la population haïtienne à toutes les étapes de la transition. Des mécanismes de consultation et de dialogue inclusif seront mis en place avec les différents acteurs politiques et sociaux. Le projet renforcera également les organisations de la société civile pour leur permettre de jouer un rôle actif dans la transition.
- **Mobilisation des ressources et développement économique.** Le projet mobilisera les ressources financières et techniques nécessaires pour soutenir la transition, en tenant compte des priorités et des besoins spécifiques du contexte. Il s'agira également de coordonner avec les bailleurs de fonds internationaux et d'appuyer la relance économique et la création d'emplois.
- **Appui au lancement du processus électoral.** En prévision du futur processus électoral, ce projet sera déployé afin de fournir un soutien crucial au gouvernement intérimaire et au CPT dans l'exercice de leurs responsabilités respectives visant à initier le processus électoral à venir.
- **Renforcement des institutions et promotion de la transparence.** Le projet appuiera le renforcement des institutions en Haïti, en mettant un accent particulier sur la lutte contre la corruption et en favorisant la transparence et la responsabilité à tous les niveaux de la gouvernance.

#### 4.5. Risques et mesures d'atténuation des risques

Le projet, bien qu'ambitieux et prometteur, comporte un certain nombre de risques potentiels à un niveau macroéconomique et social.

DS  
XM

Initial  
MIS

K7

Le premier risque est lié à la complexité de la transition en Haïti, aggravée par la violence endémique des gangs. Le contexte politique, économique et social du pays est particulièrement difficile, et la violence des gangs constitue une menace majeure à la stabilité et à la sécurité. Cette violence peut entraver la mise en œuvre du projet en affectant la conduite du gouvernement intérimaire, en limitant l'accès à certaines zones, en dissuadant les investissements et en provoquant des déplacements de population.

Dans ce contexte sécuritaire volatile, les membres du gouvernement intérimaire et du CPT pourraient être exposés à des risques d'intimidation, de violence et même d'enlèvement. Il est important que le projet fournisse, dans la mesure du possible, des éléments contribuant à leur protection. Cela inclut la mise à disposition d'équipements de protection, l'appui à l'établissement de protocoles de sécurité et la coordination avec les forces de l'ordre.

Le deuxième risque est lié à la fragmentation des acteurs et au manque de coordination. Le succès du projet dépendra de la collaboration et de l'engagement de tous les acteurs impliqués, y compris le gouvernement, la société civile, le secteur privé et la communauté internationale. Cependant, des divergences d'intérêts et des conflits de pouvoir entre ces acteurs peuvent nuire à la mise en œuvre efficace du projet.

Le troisième risque est lié à la volatilité de l'environnement politique et social. Haïti est un pays qui a connu une histoire mouvementée, et il est possible que des événements imprévus, tels que des manifestations violentes, des catastrophes naturelles ou une escalade de la violence des gangs, perturbent le déroulement du projet.

En plus des risques précédemment évoqués, deux autres risques doivent être pris en considération:

Un risque potentiel réside dans le temps insuffisant pour exécuter les activités et atteindre les objectifs du projet en raison de retards dans l'embauche de l'équipe techniques et des consultants. Des retards dans le recrutement du personnel clé peuvent entraîner des retards dans la mise en œuvre des activités prévues, ce qui pourrait compromettre la réalisation des objectifs dans les délais impartis.

Un autre risque à considérer est celui lié aux ressources financières insuffisantes pour atteindre tous les objectifs prévus. Si les fonds alloués au projet ne sont pas suffisants pour couvrir tous les coûts nécessaires à la mise en œuvre des activités prévues, cela pourrait entraîner des compromis sur la qualité ou la portée des interventions, limitant ainsi l'impact du projet sur le long terme.

Afin de minimiser ces risques, il est important de mettre en place des mesures de mitigation ciblées.

Premièrement, il est essentiel de renforcer la communication et la coordination entre tous les acteurs impliqués, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la violence des gangs. Cela peut se faire en encourageant le dialogue et la collaboration entre les autorités haïtiennes, les forces de sécurité, les organisations de la société civile et les communautés touchées par la violence.

Deuxièmement, il est important de mettre en place un système de suivi et d'évaluation rigoureux. Ce système devrait intégrer des indicateurs spécifiques liés à la réduction de la violence des gangs, permettant d'identifier les zones à risque et d'adapter les interventions en conséquence.

DS  
XM

Initial  
MIS

157/157

Troisièmement, il est important de créer un environnement favorable à la transition. Cela passe par la promotion de la paix et de la sécurité, la consolidation de l'État de droit, la lutte contre la corruption et la violence des gangs. Le renforcement des institutions de sécurité et de justice est crucial pour rétablir l'ordre public et permettre la mise en œuvre du projet en toute sécurité.

Pour atténuer le risque de retards dans l'embauche de l'équipe de projet et des consultants, le projet devrait mettre en place une planification anticipée des ressources humaines et des processus de recrutement efficaces. Cela implique d'identifier les besoins en personnel dès le début du projet et de démarrer le processus de recrutement rapidement, en utilisant des méthodes efficaces de sélection et d'embauche pour accélérer le processus. De plus, il peut être judicieux d'adopter une approche flexible dans les contrats, en envisageant des contrats intérimaires ou à court terme pour démarrer les activités essentielles en attendant l'embauche de personnel permanent.

Quant au risque de ressources financières insuffisantes, le projet peut prendre des mesures telles que la révision du budget pour identifier des économies potentielles ou la réaffectation des ressources pour maximiser l'efficacité des dépenses. La recherche de financements supplémentaires auprès de sources diverses, ainsi que la priorisation des activités essentielles, sont également des stratégies importantes pour garantir que les objectifs prioritaires du projet soient atteints malgré les contraintes financières. En mettant en œuvre ces mesures d'atténuation, le projet peut minimiser les risques associés à des retards dans le recrutement du personnel et à des ressources financières limitées, assurant ainsi une mise en œuvre efficace et réussie des activités planifiées.

DS  
XM

Initial  
MIS



## 5. GESTION DES EXPERTS TECHNIQUES

### 5.1. Une approche structurée et rigoureuse au service de l'efficacité et de la responsabilisation

Afin de répondre aux besoins croissants des nouvelles autorités haïtiennes en matière de gouvernance et de gestion des politiques publiques, le projet d'appui s'appuiera sur une approche structurée et rigoureuse pour la gestion des experts techniques<sup>4</sup>, qui constituent la partie plus importante des apports du projet. Cette approche vise à garantir une sélection adéquate des compétences, une focalisation sur les résultats et une responsabilisation des experts, engagés sous forme de consultants à court terme avec des livrables définis, tout en optimisant l'utilisation des ressources disponibles.

Reconnaissant le rôle crucial des experts techniques dans le renforcement des capacités des institutions haïtiennes, notamment la Primature et les ministères prioritaires, ainsi que le CPT et la réussite du processus de transition politique, le projet d'appui consacre une enveloppe de 2,150,000 USD à la composante principale de gestion des experts. Cette enveloppe servira à couvrir l'ensemble des coûts liés à la sélection, au recrutement, au déploiement, à la supervision et à l'évaluation des experts techniques.

Cette allocation significative de ressources témoigne de l'engagement du projet d'appui à fournir aux institutions haïtiennes les compétences et l'expertise nécessaires pour mener à bien leurs missions et contribuer à la reconstruction du pays.

#### 5.1.1. Coordination centrale par la Primature: pilotage stratégique et répartition équitable des ressources

La Primature, en tant qu'instance centrale de coordination du gouvernement haïtien, jouera un rôle crucial dans le pilotage stratégique du processus de gestion des experts techniques. Cette responsabilité s'articulera autour de trois axes principaux:

- **Analyse approfondie des priorités gouvernementales et des besoins spécifiques de chaque ministère:** La Primature mènera une étude minutieuse des objectifs stratégiques du gouvernement et des défis rencontrés par chaque ministère dans l'accomplissement de son mandat. Cette analyse permettra d'identifier les domaines d'intervention prioritaires et de déterminer les besoins précis en matière d'expertise technique. La Primature définira des objectifs de recrutement visant un équilibre égal entre les experts techniques hommes et femmes.
- **Définition des quotas d'experts techniques et des thématiques prioritaires:** En s'appuyant sur les résultats de l'analyse approfondie, la Primature définira les quotas d'experts techniques nécessaires pour chaque ministère, en tenant compte de la complexité des tâches à accomplir et des ressources disponibles. De plus, elle établira une liste de thématiques prioritaires à adresser, en se focalisant sur les domaines critiques pour la réussite du plan d'action gouvernemental.
- **Répartition équitable des experts techniques:** La Primature garantira une répartition juste et équitable des experts techniques parmi les ministères concernés. Cette répartition tiendra compte des besoins spécifiques de chaque entité, assurant ainsi que chaque ministère dispose des ressources humaines nécessaires pour mener à bien ses missions. Il est à noter que le CPT dispose

<sup>4</sup> Le PNUD réaffirme son engagement envers les principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance inscrits dans le droit international humanitaire. En conséquence, le projet n'apportera aucun soutien financier à l'expertise impliquée dans la sécurité rapprochée, la protection des hauts dignitaires de l'État, le renseignement ou la gestion d'opérations de sécurité. Cette décision est prise afin de préserver la crédibilité du PNUD en tant qu'acteur impartial dans les processus de paix et de développement.

d'une enveloppe dédiée plus restreinte pour les experts, et devra rendre compte de son utilisation en étroite collaboration avec la Primature, en appliquant les mêmes principes de gestion énoncés dans ce document.

### 5.1.2. Collaboration étroite avec le CPT: réponse aux besoins spécifiques

Reconnaissant le rôle crucial du CPT dans la transition politique en Haïti, le projet d'appui prévoit une collaboration étroite avec cette instance pour répondre à ses besoins spécifiques en matière d'expertise technique. Cette collaboration se concrétisera par la mise en place de mécanismes dédiés, notamment:

- **Établissement d'un canal de communication dédié:** Un canal de communication direct sera mis en place entre la Primature et le CPT pour permettre à cette instance d'exprimer ses besoins en matière d'appui technique. Ce canal facilitera une communication fluide et une prise en compte attentive des requêtes du CPT.
- **Prise en compte des besoins du CPT dans l'élaboration des quotas et des thématiques prioritaires:** Lors de l'élaboration des quotas d'experts techniques et des thématiques prioritaires, les besoins spécifiques du CPT seront soigneusement pris en considération. Cela se traduira par l'allocation d'un nombre adéquat d'experts aux domaines d'intervention jugés prioritaires par le CPT et l'inclusion de thématiques correspondant à ses préoccupations majeures.
- **Implication du CPT dans le processus de sélection des experts techniques:** Le CPT sera activement impliqué dans le processus de sélection des experts techniques qui lui seront affectés. Cette implication se traduira par la possibilité de proposer des candidats et de participer à l'évaluation de leurs compétences. Cela permettra au CPT de s'assurer que les experts sélectionnés disposent des qualifications et de l'expérience requises pour répondre à ses besoins spécifiques.

### 5.1.3. Recrutement: expertise et adéquation aux besoins

Le PNUD joue un rôle crucial dans le renforcement des capacités des gouvernements en matière d'expertise technique. Dans ce cadre, le PNUD s'engagera à appuyer techniquement le gouvernement dans la sélection d'experts techniques qualifiés, tout en respectant l'autonomie du gouvernement dans ce processus.

Afin d'optimiser la gestion du personnel expert de soutien au gouvernement, le PNUD établira un accord de lettre d'entente (en utilisant son modèle standard de LOA ou Letter of Agreement) avec la Primature, en sa présentation de l'ensemble du gouvernement. Cet accord permettra le transfert de la responsabilité de la gestion et de la sélection des experts au gouvernement. Pour garantir la transparence et la responsabilité, le PNUD utilisera la modalité FACE (Autorisation de financement et certificat de dépenses) pour transférer les fonds au gouvernement de manière régulière et suivre les dépenses liées au paiement des experts.

En collaboration avec les ministères concernés, la Primature définira les quotas d'experts et les thématiques prioritaires pour chaque ministère et, si nécessaire, pour la Primature elle-même. Il est important de noter que le Conseil présidentiel doit également définir ses propres thématiques prioritaires, car il dispose d'une enveloppe budgétaire dédiée aux experts.

Ces informations doivent être communiquées à la Primature et socialisées lors du comité de pilotage. Sur la base de ces quotas et thématiques, chaque institution gouvernementale impliquée dans le projet

DS  
XM

Initial  
MIS

devra mener une sélection ouverte et rigoureuse de candidats qualifiés, possédant les compétences et l'expérience requises pour répondre aux besoins spécifiques de chaque domaine d'expertise.

La sélection des experts se fera sur la base de termes de référence clairs et précis, que le PNUD pourra aider à développer en cas de besoin, ainsi que de critères précis et transparents, incluant les critères de sélection tels que qualifications académiques, l'expérience professionnelle pertinente, les compétences linguistiques et les aptitudes interpersonnelles.

Le gouvernement, sous la coordination de la Primature, veillera également à garantir la diversité et l'inclusion dans le processus de recrutement. L'objectif est de constituer un pool d'experts représentatif et à même de répondre aux réalités du terrain, en veillant à un bon équilibre en termes de genre. Pour garantir la transparence et l'équité du processus de sélection, les étapes suivantes seront impératives :

- **Etablissement d'une grille salariale avec différents niveaux:** Afin d'assurer une gestion transparente et équitable de la rémunération des experts, le gouvernement, probablement via le Ministère De l'Economie et des Finances, devra établir une grille salariale avec différents niveaux. Cette grille salariale devra être ratifiée par les autorités compétentes et appliquée à tous les experts engagés dans le cadre du projet.
- **Publication des offres de mission pour expert:** Les offres d'emploi seront largement diffusées, notamment sur le web, pour s'assurer que le processus est accessible à tous les candidats qualifiés.
- **Examen rigoureux des candidatures:** Chaque candidature sera évaluée de manière approfondie par un comité d'experts indépendants, en se basant sur les critères de sélection définis.
- **Justification de la sélection:** Pour chaque candidat sélectionné, une justification claire et détaillée sera fournie, expliquant les raisons du choix et démontrant l'adéquation du candidat aux exigences du poste.
- **Annnonce des résultats:** La liste des experts sélectionnés sera publiée sur le site web de la Primature, ainsi que potentiellement sur celui de l'entité gouvernementale concernée, pour garantir une totale transparence dans le processus de sélection.

Dans la mesure où ces experts recrutés par le projet représentent une expertise cruciale destinée à évoluer au plus haut niveau de l'action gouvernementale, il serait préjudiciable de les perdre à la fin de leur contrat dans le cadre de ce projet. Par conséquent, le gouvernement cherchera des possibilités de les intégrer de manière institutionnelle afin de pérenniser leurs efforts et de renforcer les capacités de l'État.

#### 5.1.4. Contrats de courte durée et focalisation sur les résultats

Les experts techniques seront engagés dans le cadre de contrats de courte durée, généralement d'une durée de six à douze mois, possiblement renouvelables. Cette flexibilité permettra d'adapter les interventions aux besoins évolutifs de la Primature, des ministères et du CPT et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles. Dans certains cas, un renouvellement des contrats pourra être envisagé en fonction des performances de l'expert et de la poursuite des besoins exprimés par l'entité bénéficiaire.

L'accent sera mis sur la réalisation de livrables spécifiques clairement définis dans les termes de référence de chaque contrat. Ces livrables seront alignés sur les objectifs stratégiques de la Primature, des ministères concernés et du CPT et contribueront à la concrétisation des priorités gouvernementales.

Les experts seront évalués régulièrement sur la base de leur performance dans l'atteinte de ces objectifs, garantissant ainsi la qualité de leurs services et la responsabilisation des consultants engagés.

Le processus de renouvellement des contrats devra être clair et transparent, en tenant compte des performances des experts et des besoins persistants.

En conclusion, ce diagramme représente un résumé des principes clés pour le recrutement d'experts dans le cadre du projet.



#### 5.1.5. Validation des décisions par le Comité de Pilotage

Pour assurer la transparence et la responsabilisation dans la gestion des quotas d'experts assignés à chaque entité gouvernementale, ainsi que le type d'expertise requises par institution, ces décisions seront désormais soumises au Comité de Pilotage du projet pour validation. Le Comité de Pilotage s'assurera aussi que les quotas d'experts alloués soient réalistes et en adéquation avec les ressources disponibles.

Ce comité, composé de représentants des principales parties prenantes du projet telles que la Primature, le PNUD, le BINUH, les PTFs, les ministères bénéficiaires, jouera un rôle crucial dans la supervision et l'approbation des quotas d'experts et des spécialisations requises.

La présentation des décisions au Comité de Pilotage garantira :

- Une analyse collective de la répartition des quotas entre les entités gouvernementales ainsi que les expertises spécifiques assignées à chaque profil d'expert au sein de ces quotas.
- Une prise en compte des besoins et des priorités de toutes les parties prenantes concernées.
- Un processus décisionnel inclusif et participatif.
- Un renforcement de la responsabilité des parties prenantes impliquées dans la gestion des quotas d'experts.

DS  
XM

Initial  
MIS

152

Le Comité de Pilotage examinera également attentivement la répartition des genres parmi les experts prévus pour chaque entité gouvernementale.

#### 5.1.6. Evaluation et suivi des performances

Un système d'évaluation et de suivi des performances sera mis en place pour mesurer l'impact des experts techniques et favoriser un apprentissage continu. Ce système s'appuiera sur plusieurs outils, notamment:

- Des entretiens réguliers avec les experts techniques pour suivre leur avancement et identifier les éventuels défis rencontrés.
- Des évaluations périodiques de leur performance par rapport aux livrables définis dans les termes de référence de leur poste.
- Des questionnaires de satisfaction auprès des ministères et du CPT pour recueillir leurs impressions sur la qualité des services fournis par les experts.

Les résultats de ces évaluations serviront à:

- Identifier les bonnes pratiques et les points d'amélioration dans la gestion des experts techniques.
- Apporter un soutien ciblé aux experts en difficulté et favoriser leur développement professionnel.
- Renforcer la responsabilisation des experts et améliorer la qualité des services fournis.

#### 5.1.7. Transparence dans la gestion des experts techniques

Afin de garantir une transparence totale dans le processus de gestion des experts techniques, le projet d'appui s'engage à publier les informations suivantes sur les sites web du gouvernement haïtien et du PNUD, en tant que gestionnaire du projet. Cette visibilité permettra aux citoyens, aux médias et aux organisations de la société civile de suivre de près la gestion des experts techniques et de contribuer à la transparence du processus:

- **Quotas d'experts techniques alloués par ministère, CPT et Primature:**
  - Le nombre d'experts techniques affectés à chaque ministère, au CPT et à la Primature sera clairement indiqué.
  - Cette information permettra aux citoyens et aux parties prenantes de suivre l'allocation des ressources et de s'assurer que les besoins de chaque entité sont pris en compte.
- **Titres, noms et prénoms des experts techniques:**
  - La liste complète des experts techniques engagés dans le cadre du projet, précisant leur titre, nom et prénom, sera rendue publique.
  - Cette transparence permettra de responsabiliser les experts et de faciliter la communication entre les différentes parties prenantes.
- **Mises à jour régulières:**
  - Les informations relatives aux quotas d'experts techniques et à la liste des experts engagés seront mises à jour régulièrement pour refléter les changements éventuels.
  - Cette démarche garantira l'exactitude et la pertinence des informations mises à disposition du public.

DS  
XM

Initial  
MIS





DS  
XM

Initial  
MIS

Handwritten signature or initials in blue ink.

## 6. ROLE DU PNUD

Le PNUD s'engage à jouer un rôle central dans la conduite du projet, en étroite collaboration avec les représentants étatiques ainsi que les PTFs appuyant ce projet. Dans cette perspective, le PNUD apportera son expertise et son expérience dans les domaines clés suivants:

### - Coordination et gestion du projet

Le PNUD assurera la coordination et la gestion du projet en étroite collaboration avec le gouvernement intérimaire, le CPT, le BINUH, et les PTF du projet. Il s'agira de:

- Établir un cadre de coordination clair et inclusif pour tous les partenaires impliqués dans le projet.
- Organiser des consultations régulières avec les partenaires pour assurer une planification et une mise en œuvre concertées des interventions.
- Partager l'information et les ressources de manière transparente et efficace.
- Harmoniser les procédures et les approches pour maximiser l'impact des interventions.

### - Mobilisation des ressources

Le PNUD mobilisera les ressources financières et techniques nécessaires à la mise en œuvre du projet, en collaboration avec les partenaires internationaux. Il s'agira de:

- Travailler en étroite collaboration avec les PTF du projet pour identifier et mobiliser les ressources nécessaires.
- Coordonner les efforts de mobilisation des ressources pour éviter les duplications et les chevauchements.
- Assurer une gestion transparente et responsable des ressources mobilisées.

### - Fourniture d'expertise technique

Le PNUD fournira une expertise technique dans les domaines clés de la gouvernance et du développement, en complémentarité des interventions des partenaires internationaux. Il s'agira de:

- Mettre à disposition des experts haïtiens et internationaux pour appuyer le gouvernement intérimaire, le CPT et les partenaires internationaux dans la réalisation de leurs mandats.
- Renforcer les capacités des institutions nationales pour qu'elles puissent assumer leurs responsabilités à long terme.
- Promouvoir le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre les partenaires.

### - Promotion de la participation et de la consultation

Le PNUD encouragera la participation et la consultation des parties prenantes nationales et internationales à toutes les phases du projet, en collaboration avec les partenaires internationaux. Il s'agira de:

- Faciliter le dialogue et la concertation entre les différents acteurs impliqués dans la transition.



- Promouvoir une approche inclusive et participative dans la résolution des problèmes.
- Suivi et évaluation

Le PNUD mettra en place un système de suivi et d'évaluation rigoureux pour mesurer l'efficacité et l'impact des interventions du projet, en collaboration avec les partenaires internationaux. Il s'agira de:

- Définir des indicateurs de performance clairs et précis pour mesurer l'avancement du projet.
- Produire des rapports réguliers sur l'avancement du projet et les résultats obtenus.
- Tirer des leçons des expériences acquises pour améliorer les interventions futures.

Le PNUD est convaincu que le succès de la transition dépendra de la collaboration et de l'engagement de tous les acteurs impliqués, y compris les partenaires internationaux. Le PNUD est fier de mettre ses compétences et ses ressources au service du peuple haïtien pour l'aider à construire un avenir meilleur.

En plus des actions décrites ci-dessus, le PNUD s'engage:

- Adapter son intervention en fonction des besoins et des réalités du terrain.
- Respecter les principes de l'appropriation nationale et de la redevabilité.

Le PNUD est convaincu que la transition en Haïti peut être un succès grâce à la collaboration et à la coordination de tous les partenaires impliqués. Le PNUD est déterminé à jouer son rôle pleinement et à contribuer à la construction d'un avenir meilleur pour le peuple haïtien.

7. CADRE DE RÉSULTATS

Le PNUD s'engage à jouer un rôle central dans la conduite du projet, en étroite collaboration avec les représentants étatiques ainsi que les PTFs appuyant ce projet. Dans cette perspective, le PNUD veillera à ce que, dans la mesure du possible et avec les données disponibles, les résultats du projet soient désagregés et analysés selon les genres.

- Effet visé:
  - Appui à la modernisation du secteur public
- Indicateurs d'effet:
  - Amélioration de la gouvernance:
    - o Perception améliorée de la transparence gouvernementale par les citoyens.
    - o Réduction de l'indice de corruption dans les institutions publiques.
  - Renforcement des capacités institutionnelles:
    - o Réformes institutionnelles effectivement mises en œuvre.
    - o Taux de techniciens de haut niveau formés et appliquant les compétences acquises.

| Résultats escomptés                                                                                                                                                                                                                                                                        | Indicateurs de résultats                                                                                       | Source des données                                                                                                                                        | Base   |       | Cibles  |         | Méthodes de collecte de données et risques                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|---------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                |                                                                                                                                                           | Valeur | Année | Année 1 | Année 2 |                                                                                                                                                                                                                                           |
| Produit 1<br>Gestion renforcée des institutions gouvernementales par le recrutement de professionnels hautement qualifiés pour réaliser des travaux techniques, soutenant les axes prioritaires du gouvernement et alignés sur les politiques sectorielles et nationales de développement. | 1.1 Nombre de professionnels hautement qualifiés embauchés et déployés dans les institutions gouvernementales. | Les rapports de recrutement et d'affectation seront fournis par les départements des ressources humaines des ministères et institutions gouvernementales. | 0      | 1     | 10      | 20      | -<br>Le suivi administratif régulier et les rapports d'affectation des ressources humaines permettront de suivre l'évolution. Les principaux risques incluent des retards dans le processus de recrutement et un manque de professionnels |

|                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                   |                                                    |                                                                    |   |                                                                                            |                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produit 2<br>Renforcement de l'utilisation du SIGOB par la Primature comme coordonnateur de la politique gouvernementale, avec l'appui des ministères pour une gestion administrative efficace et transparente. | 1.2 Pourcentage des politiques sectorielles et nationales développées et mises en œuvre avec l'appui des professionnels embauchés | Rapports des ministères et institutions concernées | 0%                                                                 | 1 | 50%                                                                                        | 75%                                                                           | qualifiés disponibles.<br><br>- Les ministères fourniront des rapports trimestriels sur l'avancement des projets, permettant de suivre l'impact des professionnels.<br>- Les risques incluent un manque de coordination et des changements politiques imprévus pouvant affecter la mise en œuvre des politiques. |
|                                                                                                                                                                                                                 | 2.1 Nombre de ministères utilisant SIGOB pour la gestion des priorités stratégiques.                                              | Rapports de mise en œuvre,                         | Situation actuelle de l'infrastructure et des gestion stratégique. |   | Intégration de 70% des institutions gouvernementales sous la coordination de la Primature. | Adoption du SIGOB par 80% des ministères pour leurs processus administratifs. | - Méthodes de collecte: Suivi des intégrations, évaluations périodiques d'adoption, sondages auprès des utilisateurs.<br>- Risques: Résistance au changement, besoins de formation sous-estimés, ajustements                                                                                                     |
|                                                                                                                                                                                                                 | 2.2 Pourcentage des priorités stratégiques suivies et évaluées à l'aide de SIGOB.                                                 | Rapports de performance.                           | 0%                                                                 | 1 | 50%                                                                                        | 80%                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                   |                                                    |                                                                    |   |                                                                                            |                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

|                                                                                                                                                                                        |                                                                                                             |                                                                                                                                      |    |   |                                                                                                            |                                                    |                                                                                                                                                             |                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Produit 3<br>Intégration de la perspective de genre dans les politiques gouvernementales, renforcement des capacités, suivi des politiques d'égalité, et formation des femmes leaders. | 3.1 Plans d'action finalisés, évaluations de formation, rapports d'évaluation                               | Rapports de consultation, vérification des plans d'action, évaluations de formation, retours des participants, statistiques d'impact | 0  | 1 | 3 plans d'action finalisés, 80% de participation aux formations, 100% des politiques évaluées chaque année | Plans d'action finalisés, rapports de consultation | Rapports de consultation, vérification des plans d'action, évaluations de formation, retours des participants, rapports d'évaluation, statistiques d'impact | techniques complexes. |
|                                                                                                                                                                                        | 3.2 Nombre de femmes leaders dans l'administration publique formées, taux de satisfaction des participantes | Rapports de formation, enquêtes de satisfaction                                                                                      | 0  | 1 | 50 femmes formées, 90% de satisfaction                                                                     | 50 femmes formées, 90% de satisfaction             | Rapports de formation, enquêtes de satisfaction des participantes                                                                                           |                       |
|                                                                                                                                                                                        | 4.1 Nombre de mécanismes de transparence et de reddition de comptes mis en place                            | Rapports de mise en œuvre, vérifications des mécanismes                                                                              | 0  | 1 | 1: 3 mécanismes,                                                                                           | 2: 5 mécanismes                                    | Rapports de mise en œuvre, vérifications des mécanismes. Risques : Retards dans la mise en place, manque d'engagement des parties prenantes.                |                       |
| Produit 4<br>Promotion de la confiance du public et crédibilité de l'administration transitoire                                                                                        | 4.2 Pourcentage de citoyens satisfaits de la transparence et de la communication du gouvernement            | Enquêtes de satisfaction auprès des citoyens, sondages                                                                               | 0% | 1 | 60%                                                                                                        | 80%                                                | Enquêtes de satisfaction, sondages réguliers. Risques : Biais dans les réponses, faible taux de réponse.                                                    |                       |

|  |                                                                                     |                                                                     |   |   |                                        |                                       |                                                                                                                |
|--|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---|---|----------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | 4.3 Nombre de consultations publiques organisées et taux de participation citoyenne | Rapports d'organisation des consultations, données de participation | 0 | 1 | 3 consultations, 50% de participation, | 5 consultations, 65% de participation | Rapports d'organisation, données de participation.<br>Risques : Faible participation, difficultés logistiques. |
|--|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---|---|----------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## 8. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL

Tous les coûts programmatiques et opérationnels prévus pour soutenir le projet, y compris l'efficacité du développement et les dispositions de soutien à la mise en œuvre, doivent être identifiés, estimés et entièrement chiffrés dans le budget du projet sous le(s) résultat(s) correspondant(s). Cela comprend les activités qui soutiennent directement le projet, telles que la communication, les ressources humaines, les achats, les finances, l'audit, le conseil politique, l'assurance qualité, les rapports, la gestion, etc. Tous les services directement liés au projet doivent être présentés de manière transparente dans le document de projet.

| Résultats escomptés                                                                                                                                                                                                                                 | Activités prévues                                                                                                                                          | Budget prévu par année |    | Partie responsable | Description du budget                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                            | A1                     | A2 |                    |                                                                                                                                                |
| Produit 1: Gestion des institutions gouvernementales renforcées, à travers la mobilisation de professionnels qualifiés pour soutenir les axes prioritaires du gouvernement, alignés sur les politiques sectorielles et nationales de développement. | 1.1 Recrutement de consultants spécialisés pour appuyer la Primature et les ministères dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sectorielles. | X                      | X  | PNUD, Gouvernement | Honoraires des consultants, frais de recrutement                                                                                               |
|                                                                                                                                                                                                                                                     | 1.2 Formation des cadres supérieurs sur les nouvelles politiques et les techniques de gestion stratégique.                                                 | X                      | X  | PNUD, Gouvernement | Coûts de formation, matériel pédagogique                                                                                                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                     | 1.3 Élaboration de plans stratégiques pour renforcer la gouvernance et l'efficacité des institutions cibles.                                               | X                      | X  | PNUD, Gouvernement | Consultations, frais d'analyse                                                                                                                 |
| Produit 2 : Renforcement de l'utilisation du SIGOB par la Primature comme coordonnateur de la politique gouvernementale, avec l'appui des ministères pour une gestion administrative efficace et transparente.                                      | 2.1 Développement et maintenance du système SIGOB.                                                                                                         | X                      | X  | PNUD, Gouvernement | Conception, à la programmation et à la mise en œuvre initiale du système SIGOB                                                                 |
|                                                                                                                                                                                                                                                     | 2.2 Formation des utilisateurs du SIGOB.                                                                                                                   | X                      | X  | PNUD, Gouvernement | Organisation de séminaires.                                                                                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                     | 2.3 Support technique pour l'utilisation du SIGOB.                                                                                                         | X                      | X  | PNUD, Gouvernement | Frais de maintenance logicielle, les coûts de support technique, les frais de serveurs et d'hébergement, ainsi que les contrats de maintenance |



|                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                 |   |   |                    |                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Produit 3<br>Intégration de la perspective de genre dans les politiques gouvernementales, renforcement des capacités, suivi des politiques d'égalité, et formation des femmes leaders. | 3.1 Elaboration d'un plan d'action pour intégrer la perspective de genre dans toutes les politiques et programmes gouvernementaux.                              | X | X | PNUD, Gouvernement | Consultants spécialisés, réunions, ateliers, recherche et analyse des politiques existantes, et supports de communication.                                       |
|                                                                                                                                                                                        | 3.2 Formation des fonctionnaires sur les questions de genre et d'inclusion.                                                                                     | X | X | PNUD, Gouvernement | Frais de formateurs, de matériel pédagogique, et coûts logistiques associés.                                                                                     |
|                                                                                                                                                                                        | 3.3 Suivi de l'application des politiques d'égalité femmes-hommes et évaluation de leur impact.                                                                 |   |   | PNUD, Gouvernement | Coûts liés aux rapports d'évaluation, à la collecte de données, aux analyses statistiques et aux consultations nécessaires pour évaluer l'impact des politiques. |
|                                                                                                                                                                                        | 3.4 Formation des femmes leaders dans l'administration publique.                                                                                                | X | X | PNUD, Gouvernement | Frais de formation, supports pédagogiques, honoraires des formateurs et coûts logistiques associés                                                               |
| Produit 4: Promotion de la confiance du public et crédibilité de l'administration transitoire                                                                                          | 4.1 Développement et mise en œuvre d'un plan de communication stratégique pour promouvoir la transparence et la responsabilité de l'administration transitoire. | X | X | PNUD, Gouvernement | Création de supports de communication, campagnes médiatiques, frais de publicité                                                                                 |
|                                                                                                                                                                                        | 4.2 Organisation de forums publics et de consultations pour renforcer la participation citoyenne et recueillir les retours du public                            | X | X | PNUD, Gouvernement | Frais d'organisation d'événements, matériel de communication, frais de déplacement                                                                               |
|                                                                                                                                                                                        | 4.3 Mise en place de mécanismes de rétroaction et de suivi pour assurer la transparence et répondre                                                             | X | X | PNUD, Gouvernement | Développement et gestion de plateformes de rétroaction, coûts                                                                                                    |

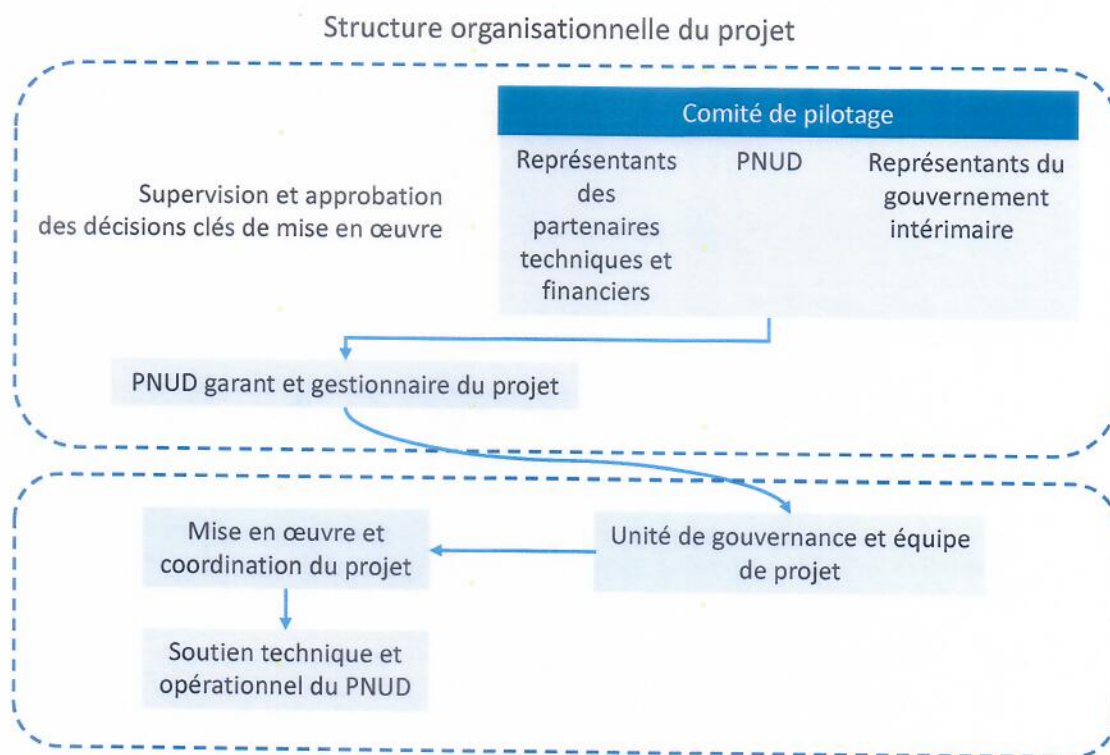


|  |                                                                                                                                            |   |   |                    |                                                                           |
|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|--------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|  | aux préoccupations du public.                                                                                                              |   |   |                    | de gestion des plaintes                                                   |
|  | 4.4 Evaluation de l'impact des initiatives de communication sur la perception publique et la crédibilité de l'administration transitoire.. | X | X | PNUD, Gouvernement | Enquêtes de satisfaction, analyses des perceptions, rapports d'évaluation |

## 9. ORGANISATION ET GESTION DE PROJET

### 9.1. Organisation

Le projet sera géré selon la structure organisationnelle reflétée dans le graphique ci-dessus, détaillée plus amplement dans les sections suivantes.



#### 9.1.1. Comité de pilotage

L'objectif du Comité de pilotage est d'assurer une fonction consultative et de ratifier les décisions stratégiques. Le Comité de pilotage supervise et surveille la mise en œuvre de toutes les composantes du projet et réalise des examens réguliers des résultats sur les progrès accomplis.

Dans le cadre d'une initiative clé dans le domaine de la gouvernance, le projet sera géré par ses parties prenantes et ses gestionnaires techniques afin de mieux atteindre à la fois les objectifs de développement grâce à son assistance technique et à ses opérations de financement initial. Le Comité de pilotage aura la responsabilité de superviser la gestion du projet en approuvant les plans du projet, les révisions et en offrant des orientations sur les décisions de gestion, notamment dans le cadre de la validation des processus de sélection d'experts. Les décisions du Comité guideront également l'exécution des activités du projet conformément aux résultats envisagés, au plan de travail et aux livrables. Afin d'assurer la responsabilité, les décisions du Comité doivent être prises conformément à des normes qui garantissent la meilleure valeur pour l'argent, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale efficace.

La composition du Comité comprendra des représentants du gouvernement intérimaire, des PTF, du BINUH et du PNUD. Le Comité de pilotage sera coprésidé par un représentant désigné du gouvernement haïtien et du Représentant Résident du PNUD. La première réunion du Comité aura lieu dans les 15 jours suivant le début du projet et portera sur l'accord sur ses modalités et ses termes de référence. Les réunions suivantes se tiendront à des intervalles réguliers, d'au moins une fois par trimestre, en fonction des besoins du projet. Elles seront plus fréquentes pendant les périodes d'activité intense, notamment au cours des premiers mois de démarrage du projet. Les comptes rendus des réunions seront pris; les comptes rendus des réunions précédentes seront circulés à l'avance.

Les fonctions du Comité comprendront:

- Gouverner le projet en établissant ses objectifs généraux.
- Soutenir et examiner la performance du projet.
- Rendre compte aux parties prenantes de la performance du projet.
- Fournir des orientations et approuver les plans de travail et les révisions.
- Revoir les quotas d'experts attribués par entité identifiée, ainsi que les spécialités requises.

En cas d'impossibilité de parvenir à un consensus, les décisions finales seront prises par le responsable du projet du PNUD. Les examens du projet par ce groupe sont réalisés à des points de décision désignés pendant l'exécution du projet, ou selon les besoins, lorsque soulevés par le responsable du projet. Sur la base du plan de travail annuel approuvé, le Comité peut examiner et approuver les plans annuels lorsque cela est nécessaire et autoriser toute déviation majeure par rapport à ces plans convenus. Il est l'autorité qui valide l'achèvement de chaque plan annuel et autorise le démarrage du plan annuel suivant. Il veille à ce que les ressources requises soient engagées et arbitre les conflits au sein du projet ou négocie une solution à tout problème entre le projet et des organismes externes.

Le PNUD assumera le secrétariat du Comité de pilotage. Les documents à revoir seront envoyés une semaine à l'avance, ainsi que les comptes rendus des réunions, pour garantir une préparation adéquate et des discussions productives lors des réunions.

#### **9.1.1.1. Un pilier stratégique pour la coordination et le dialogue avec les autorités Haïtiennes**

Outre ses fonctions énoncées, le Comité de pilotage se positionne comme un espace d'interlocution et de dialogue stratégique privilégié pour l'ensemble des organes des Nations Unies ainsi que pour les PTF en collaboration avec le gouvernement intérimaire. Cette dimension revêt une importance cruciale, car elle favorise une collaboration étroite et un échange d'idées entre toutes les parties prenantes, renforçant ainsi la coordination et la cohérence des actions entreprises. En agissant en tant que forum de dialogue, le Comité de pilotage ne se limite pas à superviser la mise en œuvre du projet et à prendre des décisions stratégiques, mais crée également un environnement propice à la concertation et à la résolution des défis rencontrés entre les autorités haïtiennes et la communauté internationale.

## **9.2. Gestion du projet**

### **9.2.1. Gestionnaire**



Le projet sera exécuté par le PNUD. Ses responsabilités incluront la réception, l'administration et la gestion des contributions des PTFs; le versement de ces fonds à toute institution bénéficiaire du projet - le cas échéant - conformément aux plans de travail annuels approuvés/documents programmatiques ; et la fourniture de rapports narratifs et financiers consolidés, , en utilisant la modalité FACE pour les experts identifiés, conformément aux accords de financement.

Le PNUD, en tant qu'agence gestionnaire du projet, sera entièrement responsable de l'administration des contributions conformément à son Règlement financier, ses règles, politiques, procédures et instructions administratives. Le PNUD aura également la responsabilité du suivi et de la mise en œuvre technique afin de garantir l'atteinte des résultats d'une manière cohérente avec ce qui est prévu dans le projet.

### 9.2.2. Equipe du projet

Dans les phases initiales du projet, l'équipe actuelle du PNUD assurera la gestion pour garantir une activation rapide des actions. A cette fin, le PNUD mobilisera initialement son équipe technique existante pour piloter le projet. En fonction de l'avancement du projet, il pourra également recruter les fonctions suivantes. Le projet prévoit de mettre en place une équipe technique dédiée pour soutenir ses activités. Cette équipe minimale supervisera et appuiera la mise en œuvre du projet, incluant notamment :

- (a) un chef de projet possédant les qualifications et l'expérience requises en gouvernance, chargé de soutenir les activités du projet et d'assumer les responsabilités de gestion ;
- (b) deux techniciens en opérations pour soutenir la mise en œuvre rapide et efficace du projet.

De plus, d'autres membres du personnel technique du PNUD, y compris le Représentant Résident, expérimentés en gouvernance, notamment dans les phases de transition gouvernementale et les programmes d'assistance technique similaires pertinents, pourront être disponibles pour le projet.

Les coûts associés à cette petite équipe de projet, estimés à 120 000 \$ par an, seront intégrés ultérieurement dans le budget lors d'une révision budgétaire, si nécessaire.

**10. CADRE LEGAL**

Le plan d'initiation sera mis en œuvre selon la modalité DIM (Direct Implementation), étant donné la courte durée de cette phase. Cette approche permettra également d'accélérer la réalisation des diverses études, des actions de développement et des achats, afin d'atteindre les résultats dans les délais impartis.

Le PNUD sera responsable de la mise en œuvre de ce projet, conformément à son règlement financier, à ses règles, pratiques et procédures.

Les contrats d'experts fournis au gouvernement via ce projet suivront la modalité Funding Authorization and Certificate of Expenditures (FACE) pour les experts. Cette approche permettra de simplifier les processus administratifs et de décaissement des fonds, tout en garantissant une gestion transparente et responsable des ressources.

## 11. RAPPORTS, SUIVI ET ÉVALUATION

### 11.1. Rapports

Des rapports substantiels et financiers, ainsi que des projections, seront produits annuellement pour s'assurer que le projet est sur la bonne voie. Le projet exigera des informations de ses entités partenaires conformément aux meilleures pratiques, y compris des rapports financiers annuels audités, des rapports financiers non audités et des rapports de gestion. Les entités partenaires seront également tenues de rendre compte périodiquement des indicateurs d'impact sur le développement convenus, qui seront élaborés dans le cadre du système de suivi et d'évaluation du projet.

### 11.2. Cadre de suivi et d'évaluation

#### 11.2.1. Suivi du projet

Conformément aux politiques et procédures de programmation décrites dans le Manuel des opérations du PNUD, le projet sera suivi selon les modalités suivantes:

Dans le cycle du projet:

- Sur une base trimestrielle, une évaluation de la qualité enregistrera les progrès vers l'achèvement des résultats clés, sur la base de critères et de méthodes de qualité figurant dans le tableau de gestion de la qualité ci-dessous.
- Un journal des problèmes sera activé dans Quantum<sup>5</sup>, le système de planification des ressources de l'entreprise du PNUD, et mis à jour par le gestionnaire de projet pour faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou des demandes de changement.
- Sur la base de l'analyse initiale des risques soumise (voir la section "Risques et mesures d'atténuation"), un journal des risques sera activé dans Quantum et régulièrement mis à jour en examinant l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre du projet.
- Sur la base des informations enregistrées ci-dessus dans Quantum, des rapports de progrès du projet seront soumis par le gestionnaire de projet au Comité de Pilotage par l'intermédiaire de l'assurance projet, en utilisant le format standard de rapport.
- Un plan de calendrier de suivi sera activé dans Quantum et mis à jour pour suivre les principales actions/événements de gestion.

#### Annuellement

- Rapport de revue: Un rapport annuel d'examen sera préparé par le responsable du projet et partagé avec le Comité de Pilotage. En tant qu'exigence minimale, le rapport annuel d'examen devra suivre le format standard Quantum du rapport de progrès trimestriel couvrant l'ensemble de l'année, avec des informations mises à jour pour chaque élément susmentionné du rapport de progrès trimestriel, ainsi qu'un résumé des résultats obtenus par rapport aux objectifs annuels prédéfinis au niveau des résultats attendus.

<sup>5</sup> Quantum est un ERP (Enterprise Resource Planning) centralisé du PNUD qui gère les ressources humaines, la gestion financière, les achats et la logistique, la gestion de projets et portefeuilles, pour en améliorer l'efficacité.

### 5.1.1 Evaluation indépendante

Le projet sera soumis à au moins une évaluation externe indépendante selon les modalités suivantes:

- Evaluation à mi-parcours: Une évaluation indépendante à mi-parcours pourrait être entreprise à mi-chemin de la durée de vie du projet. L'évaluation à mi-parcours permettra de déterminer les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats et identifiera les ajustements nécessaires si besoin est. Elle se concentrera sur l'efficacité, l'efficience et la rapidité de mise en œuvre du projet; mettra en évidence les problèmes nécessitant des décisions et des actions ; et présentera les premières leçons apprises sur la conception, la mise en œuvre et la gestion du projet. Les conclusions de cette revue seront intégrées sous forme de recommandations pour une mise en œuvre renforcée au cours de la seconde moitié de la durée du projet.  
  
L'organisation, les termes de référence et le calendrier de l'évaluation à mi-parcours seront décidés après consultation entre les parties au document de projet. Les termes de référence de cette évaluation à mi-parcours seront préparés par l'équipe du projet sur la base des orientations de l'Unité d'évaluation du PNUD.
- Evaluation finale: Une évaluation finale indépendante aura lieu trois mois avant la réunion de la dernière réunion du Comité de Pilotage tripartite terminale et se concentrera sur les mêmes questions que l'évaluation à mi-parcours. L'évaluation finale examinera également l'impact et la durabilité des résultats. L'évaluation finale devrait également fournir des recommandations pour les activités de suivi.

## 12. FINANCEMENT DU PROJET

### 12.1. Budget total

Le budget total du projet est estimé à 4,425,000 USD, auxquels doivent être ajoutés les frais de gestion correspondant à 8% du budget. Ce budget est réparti en cinq composantes principales, sachant que la cinquième composante, l'appui au CPT, est développée séparément.

|                                                                                                                   | Année 1          | Année 2          | Total            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| - <b>Assister le nouveau gouvernement intérimaire dans l'établissement de ses structures et de ses opérations</b> | <b>1,785,000</b> | <b>1,490,000</b> | <b>3,275,000</b> |
| • Évaluation des besoins et identification des priorités                                                          | 75,000           | -                | 75,000           |
| ○ Diagnostic des institutions gouvernementales                                                                    | 50,000           | -                | 50,000           |
| ○ Identification des besoins prioritaires en matière de soutien technique                                         | 25,000           | -                | 25,000           |
| • Assistance technique et renforcement des capacités                                                              | 330,000          | 220,000          | 550,000          |
| ○ Mise à disposition d'experts dans les domaines clés de la gouvernance                                           | 130,000          | 120,000          | 250,000          |
| ○ Formation et mentorat des fonctionnaires gouvernementaux                                                        | 120,000          | 80,000           | 200,000          |
| ○ Appui à la modernisation des systèmes et procédures administratives                                             | 80,000           | 20,000           | 100,000          |
| • Mise en place d'un système de planification stratégique, suivi et d'évaluation                                  | 250,000          | -                | 250,000          |
| ○ Développement d'indicateurs de performance clés                                                                 | 50,000           | -                | 50,000           |
| ○ Mise en place d'outils de planification stratégique, de collecte et d'analyse de données (SIGOB)                | 200,000          | -                | 200,000          |
| • Identification et priorisation des défis urgents                                                                | 100,000          | -                | 100,000          |
| ○ Organisation d'ateliers de travail avec les parties prenantes nationales et internationales                     | 50,000           | -                | 50,000           |
| ○ Analyse approfondie de la situation sécuritaire, économique et sociale                                          | 25,000           | -                | 25,000           |
| ○ Elaboration d'un plan d'action priorisé pour la réponse aux défis urgents                                       | 25,000           | -                | 25,000           |
|                                                                                                                   | <b>Année 1</b>   | <b>Année 2</b>   | <b>Total</b>     |



|                                                                                                                                                                 |                |                |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| • Mobilisation d'expertise et de ressources pour la mise en œuvre de solutions                                                                                  | 900,000        | 1,200,000      | 2,100,000      |
| ○ Recrutement d'experts thématiques et d'équipes d'intervention rapide                                                                                          | 800,000        | 1,200,000      | 2,000,000      |
| ○ Mise à disposition de ressources financières pour le financement des solutions prioritaires                                                                   | 100,000        | -              | 100,000        |
| • Communication et sensibilisation du public                                                                                                                    | 130,000        | 70,000         | 200,000        |
| ○ Campagnes d'information sur les actions du gouvernement intérimaire                                                                                           | 60,000         | 40,000         | 100,000        |
| ○ Mise en place de plateformes de dialogue et de consultation avec la population                                                                                | 30,000         | 20,000         | 50,000         |
| ○ Renforcement des capacités des médias locaux pour une information objective et responsable                                                                    | 40,000         | 10,000         | 50,000         |
| - <b>Promouvoir la confiance du public et la crédibilité de l'administration transitoire grâce à des pratiques de gouvernance transparentes et responsables</b> | <b>215,000</b> | <b>210,000</b> | <b>425,000</b> |
| • Mise en place de mécanismes de transparence et de reddition de comptes                                                                                        | 85,000         | 65,000         | 150,000        |
| ○ Publication d'informations budgétaires et de rapports d'activité                                                                                              | 25,000         | 25,000         | 50,000         |
| ○ Mise en place d'un système de suivi des performances des institutions gouvernementales                                                                        | 60,000         | 40,000         | 100,000        |
| • Encouragement de la participation citoyenne et de la consultation publique                                                                                    | 130,000        | 145,000        | 275,000        |
| ○ Organisation de consultations inclusives et transparentes sur les décisions importantes                                                                       | 50,000         | 50,000         | 100,000        |
| ○ Mise en place de mécanismes de participation citoyenne tels que des budgets participatifs                                                                     | 30,000         | 20,000         | 50,000         |
| ○ Renforcement des organisations de la société civile pour un suivi citoyen efficace                                                                            | 50,000         | 75,000         | 125,000        |

Année 1

Année 2

Total



|                                                                                                         |                |                |                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| - <b>Soutenir le CPT dans la réalisation de son mandat</b>                                              | <b>210,000</b> | <b>90,000</b>  | <b>300,000</b> |
| • Mise en œuvre d'un cadre clair et précis pour la transition                                           | 110,000        | 90,000         | 200,000        |
| ○ Consultation des parties prenantes nationales et internationales                                      | 30,000         | 20,000         | 50,000         |
| ○ Recrutement d'experts                                                                                 | 80,000         | 70,000         | 150,000        |
| • Encouragement et facilitation de consultations publiques                                              | 50,000         | -              | 50,000         |
| ○ Organisation de consultations inclusives et transparentes                                             | 25,000         | -              | 25,000         |
| ○ Analyse des contributions des citoyens et transmission au CPT                                         | 25,000         | -              | 25,000         |
| • Mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation                                                 | 50,000         | -              | 50,000         |
| ○ Développement d'indicateurs de performance pour mesurer l'efficacité des interventions                | 25,000         | -              | 25,000         |
| ○ Collecte de données et analyse des résultats et recommandations pour l'amélioration des interventions | 25,000         | -              | 25,000         |
| - <b>Promouvoir l'égalité femmes-hommes et une gouvernance inclusive</b>                                | <b>259,000</b> | <b>166,000</b> | <b>425,000</b> |
| • Renforcement des capacités techniques et managériales                                                 | 95,000         | 25,000         | 120,000        |
| ○ Formation en leadership et gouvernance                                                                | 30,000         | 25,000         | 55,000         |
| ○ Formation en management des ressources humaines                                                       | 25,000         | -              | 25,000         |
| ○ Formation en élaboration et mise en œuvre des politiques publiques                                    | 25,000         | -              | 25,000         |
| ○ Formation en gestion financière et comptable                                                          | 15,000         | -              | 15,000         |
| • Développement du leadership et du mentorat                                                            | 85,000         | 75,000         | 160,000        |
| ○ Ateliers de coaching et développement personnel                                                       | 25,000         | 25,000         | 50,000         |
| ○ Séminaires et conférences sur le leadership                                                           | 15,000         | 15,000         | 30,000         |
| ○ Rémunération des mentors et formateurs                                                                | 40,000         | 30,000         | 70,000         |
| ○ Administration et logistique                                                                          | 5,000          | 5,000          | 10,000         |
|                                                                                                         | <b>Année 1</b> | <b>Année 2</b> | <b>Total</b>   |



|                                                                               |        |        |        |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|
| • Création d'un réseau de femmes leaders au sein de l'administration publique | 26,000 | 24,000 | 50,000 |
| ○ Événements de réseautage et conférences                                     | 10,000 | 10,000 | 20,000 |
| ○ Plateforme numérique pour le réseau                                         | 8,000  | 7,000  | 15,000 |
| ○ Soutien administratif et logistique                                         | 8,000  | 7,000  | 15,000 |
| • Sensibilisation et plaidoyer                                                | 23,000 | 22,000 | 45,000 |
| ○ Campagnes de communication et médias                                        | 10,000 | 10,000 | 20,000 |
| ○ Événements de sensibilisation et ateliers                                   | 10,000 | 10,000 | 20,000 |
| ○ Matériel promotionnel et publicités                                         | 3,000  | 2,000  | 5,000  |
| • Formation sur l'égalité des sexes et la gouvernance inclusive               | 30,000 | 20,000 | 50,000 |
| ○ Sessions de formation et séminaires                                         | 10,000 | 5,000  | 15,000 |
| ○ Matériel pédagogique et supports de formation                               | 5,000  | -      | 5,000  |
| ○ Honoraires des formateurs et experts                                        | 15,000 | 15,000 | 30,000 |

## 12.2. Frais de gestion

Les frais de gestion du PNUD, aussi appelés Frais d'Appui aux Programmes (GMS), couvrent les coûts indirects nécessaires au fonctionnement du PNUD et à la mise en œuvre de ses programmes. Les frais de gestion du PNUD sont nécessaires pour garantir le bon fonctionnement de l'organisation et la mise en œuvre efficace de ses programmes. Ces frais sont prélevés sur les contributions des fonds aux projets du PNUD. Conformément aux politiques et règlements applicables du PNUD, les frais de gestion représentent 8% du montant des activités de programmation budgétisées du projet, soit un total de 354,000 USD. Parmi ces 8%, une redevance de 1% est incluse pour la coordination des Nations Unies dans le budget total.

## 12.3. Mobilisation des financements

Reconnaissant le rôle crucial de la mobilisation des ressources dans la mise en œuvre efficace du projet, l'initiative met l'accent sur des approches stratégiques pour engager les PTF potentiels et obtenir un soutien financier essentiel. Le projet vise à attirer des contributions de sources diverses, notamment des institutions multilatérales, et des organisations bilatérales. Les stratégies de mobilisation des ressources proposées sont les suivantes pour garantir la disponibilité de financements suffisants

- Engagement avec les institutions multilatérales: Le projet cherchera activement des partenariats avec des institutions multilatérales de renom ayant une expérience avérée dans le soutien aux initiatives de gouvernance. Ces institutions, telles que la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, le Fonds monétaire international, l'Union européenne et la Banque caribéenne de développement, ont une vaste expérience dans la mobilisation des ressources financières et la fourniture d'une expertise technique.
- Collaboration avec les organisations bilatérales: Le projet cherchera à collaborer avec des organisations bilatérales, y compris des pays donateurs et des agences de développement, qui ont un intérêt manifeste à soutenir la gouvernance et le développement durable d'Haïti. Des pays tels

que les États-Unis, le Canada, l'Allemagne, la France et le Japon ont manifesté leur engagement envers la stabilité et le progrès d'Haïti. Le projet explorera activement les opportunités de collaborer avec ces partenaires bilatéraux, en tirant parti de leurs ressources financières, de leur expertise technique et de leurs canaux diplomatiques pour obtenir des financements et un soutien pour ses initiatives.

- Renforcement de la coordination des donateurs et des partenariats: Pour maximiser l'efficacité de ses efforts de mobilisation des ressources, le projet participera activement à des mécanismes de coordination des donateurs et favorisera les partenariats avec des organisations partageant les mêmes idées. Cela inclut la participation à des conférences de donateurs, des forums et des dialogues de haut niveau pour présenter l'impact de ses interventions, échanger les meilleures pratiques et construire des réseaux de collaboration.

Pour initier le projet et signifier son engagement envers les bailleurs de fonds potentiels, le PNUD Haïti contribuera avec 1,200,000 USD<sup>6</sup> en capital initial. Cet investissement initial est stratégiquement conçu pour mobiliser les 3,579,000 USD<sup>7</sup> restants nécessaires au projet. Cela démontre un engagement ferme à catalyser le soutien et souligne la détermination à assurer la mise en œuvre réussie et l'impact du projet.

<sup>6</sup> Inclus 400 000 USD de fonds du TRAC Haïti et 800 000 USD du mécanisme « Funding Window ».

<sup>7</sup> Veuillez noter que le Canada et les États-Unis ont déjà annoncé leur contribution au projet, qui sera régularisée prochainement.

